

(CARA'MAG' HIVER 2021)

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ROYAN ATLANTIQUE - N° 46



ATELIER DE DÉCOUPE ET DE TRANSFORMATION

*Un équipement collectif
aux mains des producteurs locaux*



Fête du vélo. Plus de 260 personnes ont pris le départ de la huitième fête du vélo organisée par la CARA, dimanche 24 octobre, au départ de Talmont-sur-Gironde. Sportifs et amateurs de tous âges ont parcouru 50 kilomètres entre les rives de l'estuaire de la Gironde et les coteaux viticoles, avec une pause pique-nique à Boutenac-Touvent. Retrouvez toutes les photos de cette journée sur www.facebook.com/baladesveloroyanatlantique

édito



Depuis 2003, la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique mène une série d'actions pour soutenir les exploitations agricoles de son territoire, en favorisant la commercialisation des produits locaux en circuits courts de proximité. Cette stratégie de développement mise sur la qualité des produits et des savoir-faire pour créer des emplois, enrayer la baisse du nombre d'exploitations, assurer de meilleurs revenus aux professionnels du secteur et promouvoir la santé par l'alimentation.

Avec la création d'un atelier de découpe et de transformation des produits locaux à Saujon, un nouveau pas, important, est franchi. Ce nouvel outil porté par l'intercommunalité sera mis à la disposition des producteurs locaux, et notamment des éleveurs. Il leur permettra d'élargir leur gamme de produits, d'en développer la valeur ajoutée et de s'ouvrir à de nouveaux débouchés commerciaux en vente directe, au bénéfice du secteur agricole et des consommateurs.

Plusieurs autres projets d'ampleur vous sont présentés dans ce numéro, comme la création d'une zone d'activités dédiée à l'industrie aéronautique à Médis, l'aménagement d'une gare intermodale à Saujon ou d'une capitainerie au port de La Tremblade. La plupart d'entre eux bénéficient d'une participation de l'État, de la Région Nouvelle-Aquitaine, du Département et de l'Europe, qui contribuent ainsi à nos côtés au dynamisme économique local et à l'attractivité du territoire.

Sur le front sanitaire, la CARA poursuit dans un nouveau centre, à Breuillet, la campagne de vaccination engagée au mois d'avril, sans ménager ses efforts pour répondre à l'urgence : près de 140 000 injections ont déjà été réalisées, le vaccin restant le meilleur rempart pour protéger les plus fragiles d'entre nous des formes graves de la maladie.

Je vous souhaite une bonne lecture, ainsi que de très belles et heureuses fêtes de fin d'année.

Vincent BARRAUD
Président de la Communauté
d'Agglomération Royan Atlantique

Magazine de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique.
Direction de la communication : 107, avenue de Rochefort 17201 Royan Cedex Tél. 05 46 22 19 20 / Web : www.agglo-royan.fr Courriel : contact@agglo-royan.fr **Directeur de la publication :** Vincent Barraud **Directeur de la communication :** Antoine Bigot **Comité de rédaction :** Catherine Gueydan (DGS), Cécile Ducos (DGST), Laurent Piquet (DGA) et les agents du service communication **Coordination et rédaction :** Alexandre Garcia avec Nathalie Daury-Pain (p.35, 38-39), Valérie Daviet (p.36-37), Amandine Massé (p.14-17, 30), Vanille Ligner (p.31), Fabien Paillot (p.34), Stéphanie Rivet (p.8-9) et Leïla Renon et PNM (p.33) **Photos :** Denis Bibbal / Artgrafik, Fanny Blanchard / Les grands derrière, les p'tits devant, Alexandre Garcia, Franck Prével, Yoshi Power Shot (couverture) **Maquette :** Artgrafik **Conception et illustrations :** Audrey Penaud, Rokovoko (p.18-19), Alexis Bodet (p.7, 33, 34), Alexandra Poullain (p.9), Piou Piou (p.43) **Impression :** Maury Imprimeur. Tirage : 57 500 ex. **Distribution :** La Poste. N° ISSN : 2107-5476 / N° ISSN (en ligne) : 2107-6960 / Tous droits de reproduction réservés.





© Alexandre Garcia

La campagne de vaccination se poursuit à Breuillet

La Communauté d'agglomération Royan Atlantique est en charge de l'organisation et de la planification de la vaccination anti-covid sur son territoire (33 communes, 82 000 habitants). De janvier à mars 2021, la vaccination des personnes prioritaires a eu lieu à l'hôpital Royan Atlantique et à la clinique Pasteur. À partir du 6 avril, un centre de vaccination unique a été installé par la CARA, avec le concours de la ville de Royan, à l'Espace Cordouan de Royan, pour accroître la capacité d'accueil du public. Plus de 130 000 injections y ont été effectuées jusqu'à la fin du mois d'octobre.

L'Espace Cordouan ayant dû être réaffecté aux activités sportives, un nouveau centre de vaccination a été installé par la CARA dans les locaux du restaurant le Saint-Moritz, 56, route du Gallais à Breuillet (dans le secteur de Taupignac). Cet espace répondait en effet aux normes d'accueil du public permettant de poursuivre l'activité de vaccination à proximité de Royan et du cœur de l'agglomération, dans un espace équipé de la fibre et doté d'un parking.

Le centre de vaccination reçoit le public depuis le 8 novembre, avec un effectif plus réduit permettant

de réaliser jusqu'à 450 injections par jour. Il s'agit en majorité des personnes âgées de plus de 65 ans, pour lesquelles il est préconisé une troisième dose de vaccin. L'accueil continue à se faire uniquement sur rendez-vous en appelant la plateforme téléphonique dédiée au 05 46 39 64 39 ou par le site www.doctolib.fr.



Financement dans le cadre de la réponse de l'Union à la pandémie de COVID-19

Dématérialisation des autorisations d'urbanisme

À partir du 1^{er} janvier 2022, les usagers n'auront plus besoin de se déplacer pour déposer un permis de construire, une déclaration préalable ou un certificat d'urbanisme. Particuliers et professionnels pourront désormais constituer et déposer leurs demandes d'autorisation d'urbanisme en ligne, à tout moment et où qu'ils soient. Toutes les communes seront en mesure de recevoir sous forme électronique les demandes d'autorisation d'urbanisme. Celles de plus de 3500 habitants devront également, à cette date, assurer leur instruction sous forme dématérialisée.

Pour accompagner cette transformation d'ampleur, l'État a élaboré

une plateforme d'échange et de partage des dossiers (dénommée PLAT'AU), qui permettra de faire communiquer les systèmes d'information des collectivités avec ceux de l'ensemble des acteurs impliqués dans l'instruction des actes d'urbanisme (Enedis, Eau 17, SDIS, CD17, services de l'État...). Les objectifs annoncés de cette réforme numérique sont de faciliter l'accès et l'information des administrés sur l'instruction de leur demande, de réduire les coûts de l'instruction (consommables, affranchissement...) et d'augmenter la rapidité de traitement des demandes, notamment en limitant les envois postaux.

Le service « droits des sols » de la CARA instruit les autorisations d'urbanisme sur vingt-six des trente-trois communes que compte la communauté d'agglomération ; l'instruction dématérialisée leur a été proposée, même à celles n'ayant pas une population de 3500 habitants. Pour ces dernières, le dépôt des dossiers papier pourra toujours se faire en mairie et c'est le service instructeur qui traitera les demandes suivant les deux processus, « papier » ou « numérique ». Pour les usagers, les modalités réglementaires et administratives de l'instruction restent inchangées, seul le dispositif évolue vers une plus grande accessibilité.

PLAN DE RELANCE

17 projets locaux soutenus par l'État

Les élus de la CARA et du Département ont signé le 8 octobre avec le préfet de la Charente-Maritime, Nicolas Basselier, le contrat de relance et de transition énergétique (CRTE), prévoyant des actions en faveur des communes.

Signé pour une durée de six ans, le CRTE intègre les dispositifs d'accompagnement de l'État à destination des collectivités territoriales, considérablement renforcés par les crédits du plan de relance. Il a pour objectif d'accélérer la reprise économique et d'accompagner la transition écologique ainsi que la cohésion des territoires, par des actions majoritairement en faveur des communes.

Sur le territoire du pays royannais, dix-sept projets pourront ainsi bénéficier de financements de l'État, en fonction de huit objectifs définis dans le CRTE. Il s'agit en premier lieu de soutenir la dynamique des



Le préfet s'est rendu sur le chantier du bureau d'information touristique de Royan, dont la réhabilitation en cours bénéficie d'une aide du plan France Relance de 192 500 euros.

© Alexandre Garcia

centres-villes et centres-bourgs, par la construction d'une halle pour marché à Médis ou la transformation de l'ancienne mairie de Saint-Romain-sur-Gironde en logements locatifs. Avec l'amélioration de l'accès à la santé et aux soins, le CRTE doit contribuer au renforcement de la vocation identitaire des milieux maritimes et aquatiques, avec les travaux de sécurisation et d'aménagement des grottes de Regulus à Meschers-sur-Gironde, la réhabilitation de la digue du port à Saint-Georges-de-Didonne, la construction de la capitainerie au port de La Tremblade ou le lancement d'une étude sur la stratégie

locale de gestion du trait de côte. L'État apportera également son soutien au développement des mobilités durables du quotidien et à la transition énergétique, notamment par la rénovation du groupe scolaire de la Seudre à Saujon, de l'ancien cinéma de Mortagne-sur-Gironde, du gymnase Cosec de Royan ou du foyer culturel de La Tremblade. Sur le plan économique, il contribuera à la modernisation de l'économie touristique, à l'innovation dans l'industrie et les services et au projet alimentaire territorial, en participant par exemple à la construction d'un bâtiment aéronautique à Médis ou au financement de deux études sur l'optimisation de la gestion des déchets.

Cette première liste d'actions représente un investissement total de 15,7 millions d'euros, pour lesquels l'État est sollicité à hauteur de 6,1 millions d'euros (39%). Elle sera allongée chaque année, au fur et à mesure de l'arrivée à maturité des dossiers.



© Antoine Bigot

Signature du CRTE le 8 octobre avec Françoise de Roffignac, représentante du Conseil départemental, Nicolas Basselier, préfet de la Charente-Maritime, Vincent Barraud, président de la CARA et Pascal Ferchaud, maire de Saujon, au titre du programme Petites villes de demain.

CALENDRIERS DE COLLECTE 2022

Les calendriers de collecte pour les 33 communes du territoire sont en cours de distribution dans les boîtes aux lettres. Si vous n'avez pas reçu votre calendrier, à compter du 23 décembre 2021, vous pourrez le télécharger sur le site internet de la CARA : www.agglo-royan.fr, ou vous le procurer à l'accueil de votre mairie ou du pôle écologie urbaine, 3, rue des Cormorans à Royan. Tél. 05 46 39 64 64 / service-dechets@agglo-royan.fr



Un exploitant unique pour les 33 communes de la CARA

L'organisation des services de l'eau potable évolue à compter du 1^{er} janvier 2022. La distribution de l'eau a été confiée à un acteur unique pour les 33 communes de la CARA, ce qui permettra d'ici 2024 d'harmoniser les prix ainsi que les services rendus aux usagers sur l'ensemble du territoire communautaire. La production d'eau sera confiée à la RESE, la régie publique d'Eau 17, le syndicat départemental à qui la CARA a confié la compétence eau potable.

À l'heure actuelle, onze services différents sont chargés de distribuer l'eau potable à près de 75 000 abonnés sur les 33 communes de la CARA, avec une consommation d'environ 7,5 millions de mètres cubes par an. L'ensemble de ces contrats arrivant à terme entre le 31 décembre 2021 et le 31 décembre 2023, les élus de la CARA ont souhaité profiter de ces échéances pour simplifier la gestion de l'eau potable. « Nous voulions que chaque habitant du territoire dispose d'un service de qualité maximum pour un prix maîtrisé, résume Bernard Laumonier, le maire de Floirac également vice-président d'Eau 17 et président de la commission territoriale du pays royannais. Pour cela, nous avons choisi d'avoir un service d'exploitation unifié en remplacement des onze services actuels, en confiant la gestion de la ressource en eau, bien com-

mun, à la RESE, la régie publique d'Eau 17 et en faisant appel à un délégataire privé pour la distribution de l'eau potable. »

À compter du 1^{er} janvier 2022, la distribution de l'eau sera ainsi confiée progressivement à un opérateur unique, via un contrat de délégation de service public d'une durée de 10 ans. Après mise en concurrence, c'est la filiale du groupe Saur, la Compagnie des eaux de Royan (CER), qui a remporté le contrat. À la demande des élus, une société spécifiquement dédiée au territoire de la CARA a été créée : **la Société de l'Eau Potable Royan Atlantique (SEPRA)**.

La production d'eau potable, effectuée à partir de huit forages, sera publique et assurée par la régie du syndicat départemental, **la RESE**. Un marché de prestations de service sera passé pour une durée de quatre ans, le temps que la régie publique puisse s'organiser pour assurer la gestion de la production d'eau potable avec ses propres moyens.



LA PERFORMANCE AU CŒUR DE CETTE NOUVELLE ORGANISATION

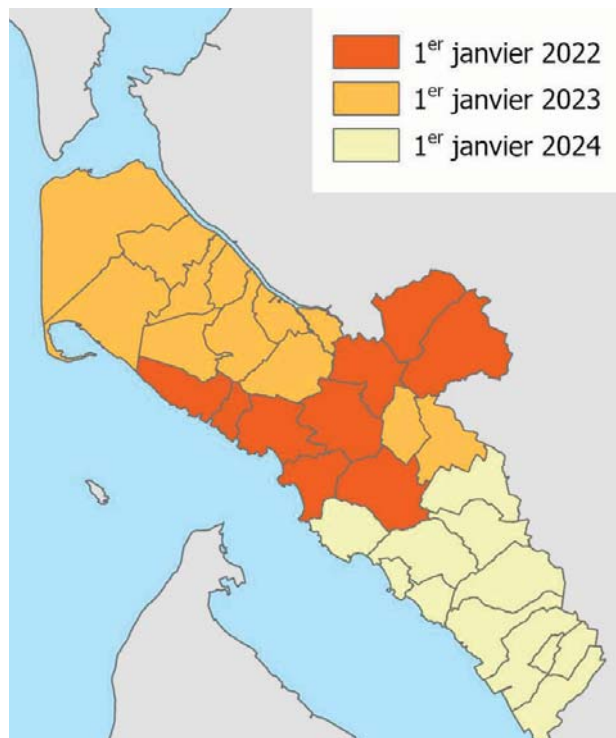
Plusieurs innovations entreront en vigueur pour simplifier et améliorer le service rendu aux usagers.

- **Un système de télé-relève des compteurs d'eau** sera déployé dans toutes les communes d'ici trois ans. Il ne sera plus nécessaire de transmettre sa consommation ou d'accueillir un agent du service de l'eau. Les usagers seront alertés en cas de fuite ou lorsqu'une consommation anormale est détectée. Chacun pourra suivre quotidiennement sa consommation pour mieux la maîtriser.
- **Des moyens humains et matériels importants** seront mis en œuvre pour améliorer la performance hydraulique du réseau (réduction des pertes et des fuites) et limiter ainsi la pression sur la ressource. La SEPRA disposera de 40 agents pour assurer la distribution de l'eau potable jusqu'au robinet du consommateur permettant une réactivité importante, avec des interventions en moins de 45 minutes sur l'espace public comme chez les abonnés.
- **Davantage de proximité.** À terme, cinq points d'accueil seront mis à la disposition des usagers avec des horaires élargis et des numéros de téléphone dédiés. Un site internet, une agence en ligne et une application pour smartphone compléteront les nouveaux services proposés aux abonnés pour simplifier leurs démarches.
- **Suivi rigoureux des indicateurs de performance.** La nouvelle organisation du service d'eau potable avec deux entités uniques, la SEPRA (entreprise privée) pour la distribution d'eau et la RESE (entité publique) pour la production, doit faciliter le suivi des objectifs et indicateurs de performance techniques et financiers, ainsi que la relation avec les usagers. Eau 17 sera ainsi en mesure d'exercer un contrôle renforcé pour garantir la qualité du service rendu.

Une mise en place en trois temps

Les 33 communes de la CARA vont changer d'exploitant pour la distribution de l'eau potable au cours des trois prochaines années.

- **Au 1^{er} janvier 2022** : la SEPRA sera le nouvel exploitant pour neuf communes du secteur de Royan (centre) : Royan, Saint-Palais-sur-Mer, Vaux-sur-Mer, Saujon, Saint-Georges-de-Didonne, Médis, Semussac, Sablonceaux, Saint-Romain-de-Benet.
- **Au 1^{er} janvier 2023** : la SEPRA deviendra le nouvel exploitant pour douze autres communes du secteur nord : Le Chay, Corne-Écluse, La Tremblade, Arvert, Les Mathes, Étaules, Saint-Augustin, Chaillevette, Breuillet, Mornac-sur-Seudre, L'Éguille-sur-Seudre, Saint-Sulpice-de-Royan
- **Au 1^{er} janvier 2024** : la SEPRA deviendra le nouvel exploitant pour les douze dernières communes du secteur sud de la CARA : Meschers-sur-Gironde, Arces-sur-Gironde, Talmont-sur-Gironde, Grézac, Barzan, Chenac-Saint-Seurin-d'Uzet, Cozes, Épargnes, Mortagne-sur-Gironde, Boutenac-Touvent, Brie-sous-Mortagne et Floirac.



POUR LES NEUF COMMUNES CONCERNÉES, VOICI CE QUI CHANGE AU 1^{ER} JANVIER 2022 :

- **Deux numéros de téléphone SEPRA :**

Consommateurs (facturation, modification de contrat...) : 05 46 08 02 06.



Dépannage 24h/24 : 05 81 91 35 02

Du lundi au vendredi de 8 heures à 18 heures et le samedi matin de 9 heures à 13 heures.

- **Trois points d'accueil SEPRA:**

Royan : 85, cours de l'Europe (nouveau site)



Saujon : 45 ter, rue Pierre de Campet (site existant pour l'eau et l'assainissement)

Vaux-sur-Mer : 13, rue Paul Émile Victor (site existant pour l'eau et l'assainissement)

- **Je paye quoi ?** Une facture d'eau, toutes parts confondues, égale ou en diminution.



- **Que dois-je faire ?** Vous allez recevoir de la SEPRA un courrier de bienvenue vous expliquant les modalités pour créer votre compte en ligne. Il vous sera demandé de fournir vos coordonnées bancaires et de choisir les modalités de paiement qui vous conviennent (mensualisation, prélèvement, virement...) en ligne, par téléphone ou par courrier.

- **Ma prochaine facture ?** Une première facture concernant l'abonnement du premier semestre 2022 vous sera adressée par la SEPRA au mois de janvier. À partir de 2022, deux périodes de relève seront mises en place pour permettre une facturation basée sur la consommation réelle: avril – mai 2022 et octobre- novembre 2022. Suite à ces relèves, les factures seront émises en juin et en novembre.

Pour les usagers des autres communes, pour toute question, n'hésitez pas à vous référer aux coordonnées qui figurent sur votre facture.



Toutes les alternatives à la pose de canalisations et à l'imperméabilisation des sols sont à privilégier. C'est pourquoi la CARA intègre dans tous ses aménagements des dispositifs facilitant l'infiltration des eaux de pluie, en créant des fossés ou des places de stationnement perméables dans la zone d'activité de la Croix du Bourdon à Saujon, ou encore un jardin de pluie inondable sur le parvis de la gare intermodale de Royan.

© David Guilbert

La gestion des eaux pluviales urbaines transférée à l'intercommunalité

Depuis le 1^{er} janvier 2020, la Communauté d'agglomération Royan Atlantique (CARA) exerce la compétence gestion des eaux pluviales urbaines (GEPU). C'est à la suite de la loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (dite loi NOTRe) du 7 août 2015 et la loi du 3 août 2018 (dite loi Ferrand) que ce transfert de compétence s'est imposé de la commune vers la CARA. Il s'agit donc bien là d'une obligation qui, après deux années de transition en 2020 et 2021, entrera dans sa phase active au 1^{er} janvier 2022.

Cette nouvelle compétence ne porte que sur les zones urbaines, définies d'après les zonages U et AU des plans locaux d'urbanisme communaux. Plusieurs rencontres entre la CARA et ses 33 communes membres ont eu lieu pour définir les critères les plus équitables en tenant compte des disparités entre les communes. Tous ces échanges ont mené à un rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) en date du 13 septembre 2021. Pour minimiser l'incidence financière de ce transfert sur les budgets communaux, le président de la CARA, Vincent Barraud, a fait deux propositions : l'une portant sur le coût du fonctionnement qui sera reversé en totalité aux communes qui en feront la demande (par le biais d'une convention), l'autre concernant le montant transféré relatif aux travaux d'investissement et qui sera réservé à chaque commune.

EN RÉSUMÉ, QUI FAIT QUOI ?

- **La loi impose la compétence à la CARA** qui pilote, coordonne et anime la politique des eaux pluviales urbaines.
- **La commune peut garder l'entretien (fonctionnement)** grâce à une convention et ainsi continuer à être au plus près du terrain et de la gestion quotidienne. Les montants transférés seront restitués en intégralité à la commune par la CARA.
- **La CARA proposera une programmation de travaux** (investissement) qui pourront être menés par la commune grâce à une convention, opération par opération, et seront financés avec les montants qu'elle aura elle-même transférés.

LA GESTION DES EAUX PLUVIALES : QUELS ENJEUX ?

L'eau de pluie, lorsqu'elle n'est pas infiltrée au plus près de son point de chute, ruisselle depuis les bassins versants. Tout proches, l'océan, les estuaires de la Gironde et de la Seudre, et tout un ensemble de zones humides sont les milieux récepteurs de ces eaux, chargées de polluants ou autres substances charriés sur leur passage.

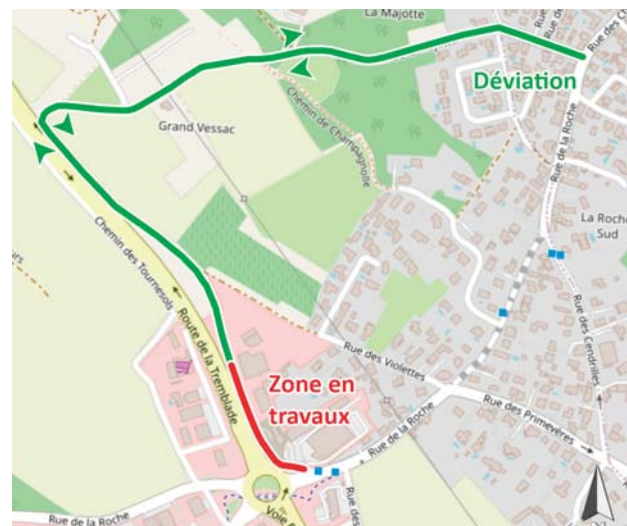
La préservation de la qualité des eaux douces, ostréicoles et de baignade est un enjeu majeur fortement lié au changement climatique et aux épisodes pluvieux de plus en plus intenses, entraînant parfois des inondations aux conséquences marquantes.

Au-delà de l'importance de maîtriser les écoulements, il s'agit surtout d'engager une démarche de sensibilisation et de « gestion intégrée » pour limiter l'imperméabilisation des sols et la vulnérabilité des zones à risques.

Travaux d'ampleur, chemin de Bel Air à Vaux-sur-Mer

Plus de 9 millions d'euros de travaux sont programmés en 2022 pour réhabiliter ou étendre le réseau public d'assainissement dans les communes de l'agglomération.

Le premier chantier d'ampleur débutera en janvier 2022 chemin de Bel-Air, à Vaux-sur-Mer, par la pose de 300 mètres de canalisations et de cinq branchements pour un coût de 104 000 € HT. Ce chantier, réalisé par l'entreprise Dubreuilh sous maîtrise d'œuvre du bureau d'études Hydraulique Environnement Centre Atlantique (HECA), doit durer six semaines. Les travaux commenceront dans la rue des Pâquerettes pour relier le futur réseau à l'existant, avant un passage par le haut de la rue de la Roche pour réaliser une traversée de voirie. La dernière étape consistera à raccorder au réseau les bâtiments situés chemin de Bel-Air. Sur cette voie située le long de la rocade, une déviation sera mise en place depuis la rue de la Roche pendant



la dernière phase de travaux pour maintenir l'accès aux commerces, activités et habitations du secteur, notamment la casse auto des établissements Proust en passant par le chemin de la Majotte et le chemin de Bel-Air.

Réutilisation des eaux : le projet RECAP est lancé

La CARA dispose d'une solide expérience dans la réutilisation des eaux traitées issues des stations d'épuration de Saint-Palais-Sur-Mer et des Mathes. Ces eaux servent en effet depuis des années à l'arrosage des golfs de Royan (1987) et de La Palmyre (2008), ainsi que d'un complexe hôtelier. La collectivité souhaite aller plus loin en proposant au monde agricole d'utiliser les eaux traitées pour l'arrosage des cultures. Dans le cadre d'un appel à projets lancé par l'Agence de l'eau Adour-Garonne, la CARA a ainsi déposé une candidature « RECAP », de réutilisation des eaux de Cozes

pour une agriculture de proximité. L'objectif principal est de mettre à disposition des irrigants proches de la station d'épuration de Cozes une ressource en eau en substitution aux prélèvements opérés dans la nappe d'accompagnement de la Seudre. Compte-tenu de la capacité de la station (3000 équivalents habitants) et de l'assolement moyen des exploitations voisines, un stockage de l'ordre de 60 000 m³ permettrait de réutiliser jusqu'à 97% des eaux traitées rejetées par la station et d'irriguer environ 60 hectares de culture. Le volume total substitué est évalué à 82 000 m³/an.

Les pompiers en exercice à la station d'épuration de Saint-Georges-de-Didonne

Pour être prêts en toutes circonstances, les pompiers s'entraînent régulièrement en s'adaptant à différents sites et scénarios de catastrophes. Le 7 novembre, les pompiers du centre d'incendie et de secours de Meschers-sur-Gironde sont ainsi intervenus à la station d'épuration de Saint-Georges-de-Didonne. Au programme : un feu de poids lourd qui se propage au bâtiment principal, avec une victime à l'intérieur ayant inhalé des fumées toxiques. La présence d'une bouteille d'acétylène – un gaz extrêmement inflammable – devait corser l'exercice, qui a mobilisé deux fourgons incendie et deux véhicules de secours et d'assistance aux victimes sous la direction du capitaine Laurent Gardrat.



Agir au quotidien pour réduire sa production de déchets

Pour encourager les Français à diminuer le volume de leurs déchets, le ministère de la Transition écologique, l'Ademe et douze éco-organismes ont lancé cet automne une campagne de sensibilisation invitant chacun à modifier ses habitudes de consommation selon les « 3R » : réduire, réutiliser, recycler.

Chaque année, 38,7 millions de tonnes de déchets sont produits en France par les ménages, les entreprises et les administrations, soit 580 kilos par habitant. Sur le territoire de la CARA, ce sont près de 77 000 tonnes de déchets ménagers et assimilés qui sont produits chaque année, équivalant à 930 kilos par habitant. Diminuer notre production de déchets est une nécessité pour économiser les ressources épuisables

de la planète mais aussi pour limiter la hausse des coûts financiers et les conséquences environnementales liés à leur production et à leur gestion. Chacun peut s'engager à son échelle en adoptant quelques bonnes habitudes dans ses choix de consommation, comme nous le rappellent plusieurs acteurs locaux et des centaines de particuliers déjà engagés dans une démarche « zéro déchet ».

RÉDUIRE, UNE QUESTION DE CHOIX.

« Le meilleur déchet, c'est celui que l'on ne produit pas », rappelle Julien Martin, qui anime depuis deux ans l'association « Zéro déchet pays royannais », réunissant plus de 650 personnes sur Facebook. Lors d'un achat, il est essentiel d'être vigilant en choisissant – à qualité comparable – l'article qui entraînera le moins de déchets. « Réduire c'est aussi privilégier le partage et la location, ajoute Julien Martin. C'est refuser les publicités dans sa boîte aux lettres, dire non aux produits à usage unique, éviter les emballages inutiles et les objets publicitaires. C'est apprendre à distinguer le nécessaire du superflu : moins on possède, moins on jette. »



© Alexandre Garcia

- **Les autocollants « Stop pub »** sont disponibles à l'accueil de la CARA.
- Depuis le 1^{er} janvier 2021, l'indice de réparabilité indique si l'objet que vous voulez acheter est facile à réparer ou non. Plus le chiffre est élevé, plus l'objet est facile à réparer.
- **Facebook** : zerodechetpaysroyannais

RÉUTILISER TOUT CE QUI PEUT L'ÊTRE.

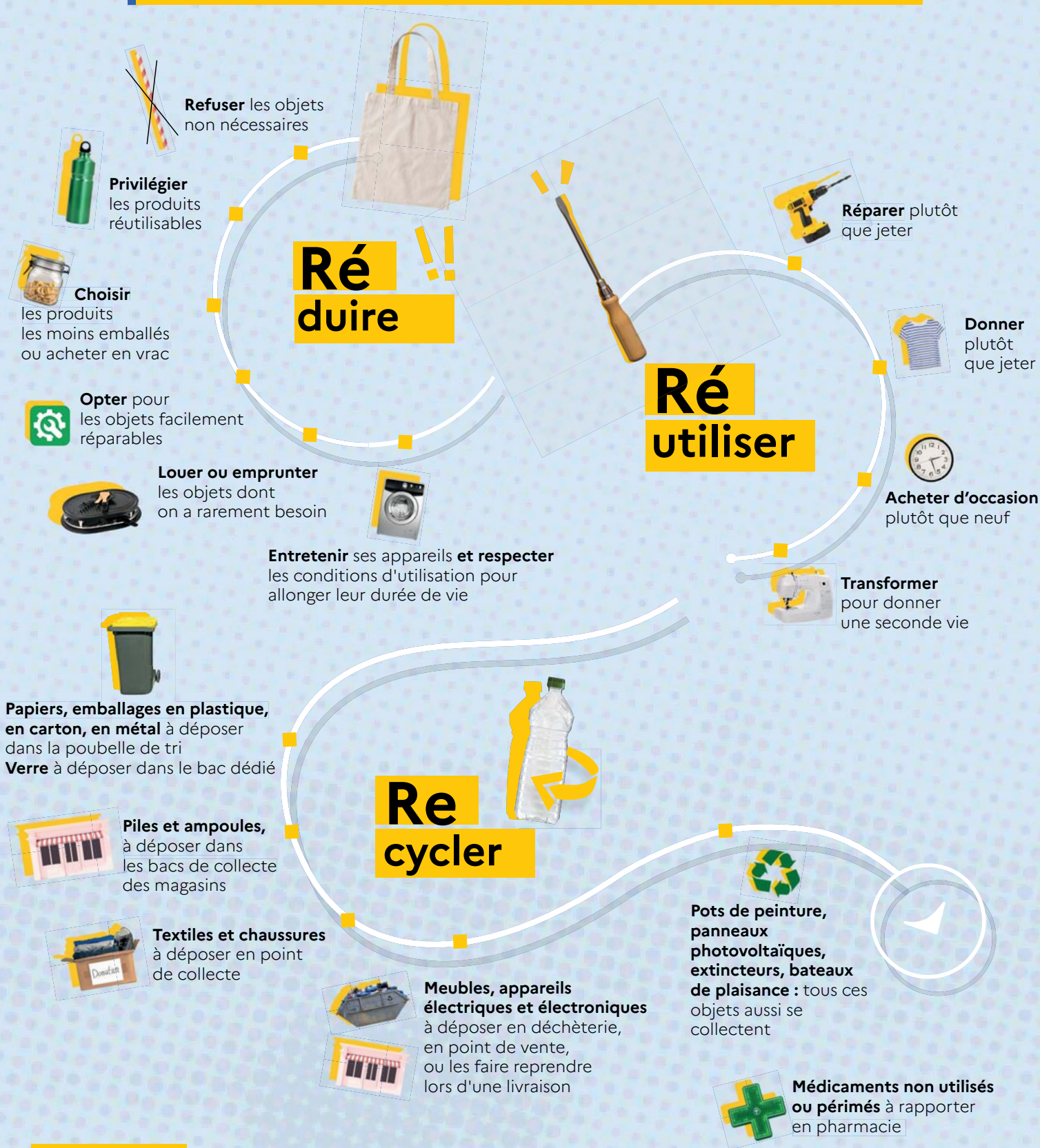
En donnant une nouvelle vie à nos objets du quotidien, on évite qu'ils ne deviennent trop vite des déchets. Depuis quatre ans, les bricoleurs bénévoles du Repair Café aident ainsi à réparer appareils en panne, objets cassés ou vêtements abîmés, au centre socio-culturel Georges Brassens à Saint-Sulpice-de-Royan. Le collectif caritatif du canton de La Tremblade a de son côté collecté et remis à neuf des milliers de jouets depuis une trentaine d'années, dont la vente à bas prix sert à financer l'achat de nourriture pour les plus démunis. Depuis 1985, les compagnons d'Emmaüs restent enfin les grands champions de la lutte contre le gaspillage, en redonnant une seconde vie à des tonnes de livres, vêtements, meubles d'occasion, jouets ou bibelots. Si vous ne voulez plus d'un objet encore en bon état, ne le jetez pas : apportez-le à Emmaüs.

- **Le prochain Repair Café** aura lieu le 18 décembre, de 9 heures à 11h30, au centre Georges Brassens à Saint-Sulpice-de-Royan.
- **Boutique d'Emmaüs Saintonge**, dans l'ancienne gare de Saint-Romain-de-Benet : 05 46 02 02 03
- **Boutique de jouets du collectif caritatif** du canton de La Tremblade : ouverte tous les lundis, impasse Guichard, près de la rue Clémenceau.



© Yoshi Power Shot

Continuons à adopter les bonnes habitudes !



Réduisons
Réutilisons
Recyclons

#LesBonnesHabitudes

Afin de vous aider au quotidien, la plateforme Les Bonnes Habitudes rassemble des outils pratiques (cartes de géolocalisation des points de collecte, guide du tri, annuaire de réparateurs, conseils et astuces etc.) :

lesbonneshabitudes.gouv.fr



© Cabinet Sourd-Durant Architectes

À Médis, construction d'un bâtiment industriel pour la filière aéronautique

Conformément à son projet de développement économique, la CARA souhaite exploiter l'opportunité offerte par l'aérodrome de Royan-Médis pour attirer des entreprises de la filière aéronautique. Au cours des derniers mois, près de 50 000 m² de terrain constructibles ont ainsi été acquis par la communauté d'agglomération autour de l'aérodrome pour y créer une nouvelle zone d'activités dédiée à l'industrie aéronautique, en complémentarité avec les autres pôles régionaux de Rochefort ou Mérignac.

Les élus communautaires ont également adopté, le 11 octobre, une délibération prévoyant la construction d'un bâtiment industriel à proximité de l'aérodrome Royan-Médis. Ce bâtiment sera proposé à la location dans le cadre d'un bail commercial. Il comprendra un atelier de 800 m² disposant d'une zone de travail autour de deux avions (11m d'envergure), de deux

grandes ouvertures automatiques côté pistes (15 m de large sur 5 m de haut) et d'une zone de stockage de batteries de 15 à 20 m² équipée d'une double porte coupe-feu. Des locaux administratifs de 300 m² aménagés sur deux niveaux permettront l'accueil de dix collaborateurs, avec bureaux, salles de réunion et vestiaires. Un balcon côté pistes permettra à la clientèle de disposer d'une vue sur les essais des avions. Il est également prévu une zone de stationnement pour deux avions en façade du bâtiment facilitant l'accès direct aux pistes. Le montant des travaux s'élève à 1,8 million d'euros HT.



Financé par



Démarrage des travaux à la capitainerie de La Tremblade

La transformation de l'ancienne gare de La Tremblade en capitainerie pour le nouveau port de plaisance a commencé au mois de novembre, avec la démolition d'un hangar joutant le bâtiment. Une extension du bâtiment existant sera édifiée à la place, dans laquelle seront aménagés les sanitaires du port au rez-de-chaussée ainsi que des espaces d'animation et de convivialité à l'étage, dédiés aux plaisanciers. La livraison de l'équipement est prévue en juillet 2022, au début de la saison estivale. Sur un budget total de 1,1 million d'euros, une aide de 42 831 euros a été sollicitée auprès de l'État. La participation de la CARA et du Département s'élève à 542 653 euros chacun.

Financé par



Dernière phase de travaux à la gare intermodale de Saujon

Les abords de la gare de Saujon sont en pleine transformation. Depuis le mois de mai, des travaux importants sont réalisés conjointement par la CARA et la commune de Saujon pour y aménager un pôle d'échange multimodal, permettant de faciliter le passage d'un mode de transport à l'autre. Un parking de 90 places recouvert d'ombrières photovoltaïques a été créé au début de l'été, ainsi qu'une voie verte longeant la rue Yves du Manoir. L'aménagement du parvis de la gare et de la rue Clemenceau a débuté en septembre avec la réalisation des quais de bus, des trottoirs de pavés, la pose du mobilier urbain et la plantation d'arbres de haute tige. Le chantier s'arrêtera le 15 décembre en prévision des fêtes de fin d'année. Les premiers mois de l'année 2022 seront consacrés à l'achèvement des travaux de voirie rue Clemenceau, rue de Normandie et route de Royan, pour une livraison du nouvel équipement prévue en avril.

Le budget total du projet s'élève à 2,4 millions d'euros. Toutes les informations sur le déroulement des travaux sont consultables sur un site dédié : www.infochantier.fr/Saujon_pem



© David Gubert



De nouveaux aménagements cyclables intercommunaux

Pour inciter les habitants à pédaler sur les petits trajets du quotidien et accompagner l'essor de cette pratique, les élus communautaires ont adopté en janvier 2020 un second schéma cyclable, prévoyant la création d'un réseau structurant entre les communes et le centre de l'agglomération. En 2021, 1,4 million d'euros ont ainsi été consacrés aux premières réalisations, avec, notamment, l'aménagement d'une liaison cyclable entre Saint-Augustin et Saint-Palais-sur-Mer, l'amélioration de celle entre Saint-Georges-de-Didonne et Meschers, la réhabilitation de la piste cyclable de l'avenue Côte de Beauté à Vaux-sur-Mer ou encore la création d'une voie verte entre Boutenac et Touvent. Deux voies vertes ont également été créées à La Tremblade, dans la zone d'activités des Brassons, et à Breuillet, au niveau de l'Arboretum, premier maillon d'une liaison vers le hameau de Taupignac. Au total, plus de 12 km kilomètres de nouveaux tronçons ont été réalisés en 2021.

Ces aménagements cyclables intercommunaux vont se poursuivre en 2022 dans une quinzaine de communes. Parmi les principales réalisations, la liaison entre Saint-Sulpice-de-Royan et Médis, dont un premier tronçon a été réalisé cet automne, s'achèvera avec la création d'une voie verte du centre de Médis au bourg de Chez Dias à la faveur des travaux menés par le Département sur la RD140. Des travaux sont également en cours à Saint-Sulpice-de-Royan, pour l'aménagement d'une voie cyclable vers Royan qui se



© David Gubert

À Vaux-sur-mer, 2,5 km de pistes cyclables ont été réaménagées, sur lesquelles circulent plus de 3000 cyclistes par jour en été.

terminera en février 2022. Cinq autres chantiers sont également programmés avec les futurs projets routiers du Département dans les communes d'Arvert, Étaules, Royan, Saint-Augustin et Saujon. En 2022, 900 000 euros seront ainsi dédiés à la création de 8 km de nouvelles voies pour les vélos.



Financé par





© Yeshi Power Shot

L'inauguration de l'atelier de découpe et de transformation de produits locaux a eu lieu le 19 novembre à Saujon en présence de nombreux élus, notamment : Pascal Ferchaud, maire de Saujon, Jean-Pierre Raynaud, conseiller régional de Nouvelle-Aquitaine en charge de l'agriculture, Jean-Pierre Tallieu, ancien président de la CARA, Rémi Justinien, conseiller régional de Nouvelle-Aquitaine, Françoise de Roffignac, conseillère départementale de la Charente-Maritime, Vincent Barraud, président de la CARA, Benoît Biteau, député européen, Nicolas Basselier, préfet de la Charente-Maritime.

Soutenir l'agriculture de proximité

La Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA) accompagne depuis 2003 les producteurs locaux dans la commercialisation de leurs produits alimentaires en circuits courts. L'édition de guides, les animations scolaires, le soutien à l'approvisionnement local de la restauration scolaire ou encore la création prochaine d'un espace-test agricole pour faciliter l'installation de nouveaux maraîchers Bio jeunes agriculteurs témoignent de cet engagement en faveur d'une agriculture de proximité. À son échelle, la CARA contribue ainsi à la valorisation des produits et savoir-faire locaux, et par là même à la promotion de la santé par l'alimentation.

En dépit des nouvelles attentes de la clientèle sur la qualité des matières premières, les recettes traditionnelles ou les produits du terroir, les producteurs locaux – particulièrement les éleveurs – restent confrontés à l'absence d'outil de découpe et de transformation à proximité. C'est pour lever ce frein au développement des circuits courts et en réponse à leur demande que la CARA a lancé en 2016 le projet de créer un atelier collectif de découpe et de transformation.

Nouveaux horizons commerciaux. Inauguré le 19 novembre dans la zone d'activité la Roue 2 à Saujon, ce nouvel équipement permettra aux producteurs locaux d'accéder à une gamme complète de services (découpe, transformation froide et chaude, conserverie, séchage-affinage, conditionnement/colisage), à proximité de leurs exploitations. « Cela va contribuer à augmenter la valeur ajoutée de leurs produits finis, souligne Vincent Barraud, le président de la CARA.

Certains pourront aussi envisager de s'ouvrir à de nouveaux débouchés commerciaux en vente directe, ou avec un minimum d'intermédiaires. En clair, de mieux vivre de leurs métiers, d'enrichir et transmettre leurs savoir-faire et d'avoir des exploitations attractives le jour où il faudra passer la main à des repreneurs. »

La construction de l'atelier a été réalisée sous maîtrise d'ouvrage de la CARA qui porte l'ensemble des investissements (foncier, bâti, premier parc de machines). L'équipement sera ensuite exploité par des producteurs locaux membres de la SAS Saveurs paysannes charentaises. Au-delà de l'investissement initial porté par la collectivité, c'est aussi grâce à l'engagement de ces cinq premiers associés que d'autres producteurs pourront prochainement accéder à cette nouvelle offre locale, qui vous est présentée en détail dans les pages suivantes.

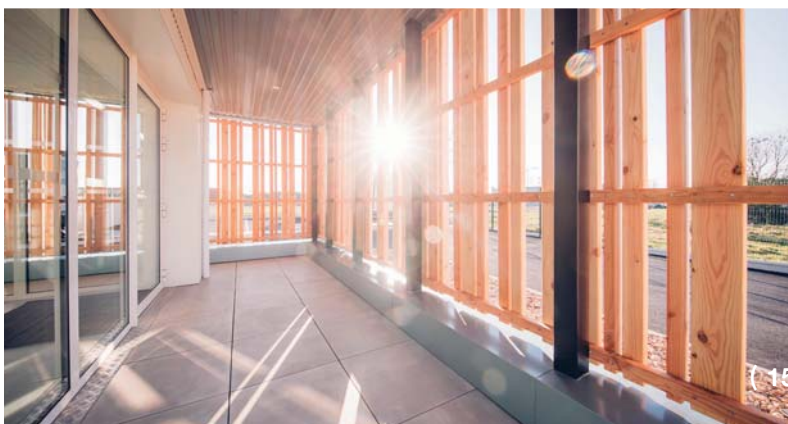


© Amandine Massé

Un équipement collectif aux mains des producteurs locaux

Depuis plus de quatre ans, un groupe de producteurs a travaillé avec les élus et les techniciens de la CARA pour contribuer à l'élaboration d'un équipement le plus adapté à leurs besoins : un atelier agro-alimentaire de dimension artisanale géré par des producteurs qui commercialisent en circuits courts. Après onze mois de travaux, ce nouvel outil communautaire conçu par le cabinet d'architectes Corset Roche & associés été inauguré le 19 novembre à Saujon.

Une localisation centrale au plus près des trois abattoirs du secteur. L'atelier de découpe et de transformation des produits locaux a été construit sur le parc d'activités économiques de La Roue 2 à Saujon. Il se trouve ainsi à proximité immédiate de la RN150, axe majeur reliant Saintes à Saujon. Le site retenu pour l'implantation de l'atelier a été choisi pour son emplacement central au cœur du territoire de la CARA, en connexion avec les exploitations et les abattoirs de Surgères (bœufs, veaux et agneaux), de Chalais (porc), et de Montguyon (agneaux, bovins). Le recours aux services de ces abattoirs restera nécessaire pour l'abattage des bêtes. La préparation de steaks hachés sera réalisée dans des établissements titulaires d'une autorisation spécifique.



© Yoshi Power Shot

Une réponse ciblée aux attentes des producteurs

Les producteurs intéressés par cet atelier mutualisé souhaitent pouvoir disposer d'un outil leur permettant de maîtriser la transformation et la commercialisation de tout ou partie de leurs produits. Ils avaient ainsi besoin de garantir la qualité de la découpe et des recettes des produits transformés, pour mieux répondre aux attentes des clients sur le type de conditionnement, la composition des colis, les produits du terroir ou les recettes particulières.

« Ce type d'équipement simplifie la chaîne logistique et enrichit l'offre de nos producteurs, résume Michèle Carré, maire de Semussac et conseillère déléguée en

charge du développement agricole et de la ruralité. *En contribuant à faire évoluer les modèles agricoles, notre volonté collective est aussi d'accompagner la transition écologique et l'évolution des pratiques, depuis la gestion de l'exploitation jusqu'à l'organisation du conditionnement et de l'acheminement des produits...* ». La CARA travaille d'ailleurs avec un acteur de l'insertion, Initiative emploi pays royannais (IEPR), pour proposer une solution mutualisée de transport des produits alimentaires vendus en circuits courts. Celle-ci permettrait d'acheminer les produits finis en sortie de cet atelier de Saujon vers différents points de vente locaux.



© Yoshi Power Shot

Une large palette de services.

L'équipement propose une palette complète de services pour la découpe des carcasses et la transformation chaude et froide de fruits et légumes et de viandes multi-espèces. Il est conçu pour traiter des produits de qualité « fermière » dans un espace de

dimension artisanale (451 m²), mais ambitieux dans la gamme de services proposés. Il est doté d'une conserverie et d'un secteur affinage-étuvage-séchage-saloir très attendu par les producteurs. Un espace est réservé au conditionnement de ces produits locaux majoritairement commercialisés en

circuits courts de proximité. Une centrale photovoltaïque de 170 m² a également été implantée sur le pan sud de la toiture, assurant une production de près de 50 000 kWh par an. Des réserves foncières sont en outre déjà prévues sur le site pour une extension future de l'atelier.



© Yoshi Power Shot

Un atelier géré par les producteurs eux-mêmes.

La construction de l'atelier a été réalisée sous maîtrise d'ouvrage de la CARA qui porte l'ensemble des investissements (foncier, bâti, premier parc de machines). Une fois réalisé, l'équipement sera loué à une société réunissant les producteurs locaux intéressés. La gouvernance, l'exploitation technique et le développement commercial de l'atelier relèveront intégralement des choix de cette société d'exploitation, qui sera également responsable des agréments sanitaires nécessaires.

Montant global de l'opération et soutiens des co-financiers : Le coût total de l'opération s'élève à 2,2 millions d'euros HT, supporté à 68% par les fonds propres de la CARA avec l'appui financier du fonds européen LEADER (100 000 €), de l'État (397 448 €), de la Région Nouvelle-Aquitaine (230 046 €) et du Conseil départemental de Charente-Maritime (25 000 €). Ce coût s'explique en partie par la situation géographique du projet : la pression foncière en pays royannais contribue à la carence d'initiatives privées et vient conforter la nécessité d'une intervention publique.

Investissements portés par la CARA :



• Études préalables & maîtrise d'oeuvre	174 193 €
• Foncier	182 016 €
• Travaux (<i>hors centrale photovoltaïque</i>)	1 496 209 €
• Parc de machines	351 291 €
• TOTAL	2 203 709 €

Co-financements publics sollicités :



• Région	250 537,00 €
• Département	22 000,00 €
• LEADER	89 000,00 €
• DSIL 2020 "contrat de ruralité"	94 559,00 €
• DETR 2020	302 673,90 €
• TOTAL	728 769,90 €

FICHE TECHNIQUE

Réalisation : Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (maîtrise d'ouvrage)

Équipe de maîtrise d'œuvre : Architecte Corset-Roche et associés (Poitiers) / Bureau d'études techniques et structure : Ila0 (Lagord) / Coordinateur sécurité et prévention de la santé : Qualiconsult (Périgny) / Contrôleur technique : Veritas (Périgny).

Entreprises titulaires des marchés de travaux : voirie et réseaux divers – terrassement : STPA (Cozes) / Gros œuvre : Pitel (Royan) / Charpente métallique : Bouquet (Saint-Porchaire) / Couverture – bardage métallique – bardage bois : EC21 (La Crèche) / Menuiseries extérieures : MC Menuiserie (Saintes) / Menuiseries intérieures : Intérieur Pro (Lusignan) / Isolation – men. frigorifiques : Lebre (Vigneux-de-Bretagne) / Plaques de plâtre – faux plafonds : CDCM (Saintes) / Carrelage : Société nouvelle Renou-Guimard (Saintes) / Peinture – revêtements muraux : Sols et Peintures (Surgères) / Résine : Sol Solution Agro (Saint-Herblain) / Froid industriel : Erco (Niort) / Air comprimé : Duffau (Talence) / Plomberie – chauffage – ventilation : GH Énergies (Saintes) / Électricité : Eiffage Énergie Systèmes (Saint-Jean-d'Angély) / Équipements de quai : Defi (Rouillac) / Photovoltaïque : Allez et Cie (Rochefort) / Nettoyage chantier : Hygia Corde (Échillais).

Équipements : Équipement de manutention : Norman (Vimoutiers) / Équipements de transformation et de cuisine : Erco (Niort).

RÉTROSPECTIVE DU CHANTIER EN IMAGES :

© Corset Roche & associés, Ila0, CARA, Bouquet SAS



Février 2021



Avril 2021



Mai 2021



Juillet 2021



Octobre 2021



Octobre 2021

Atelier de découpe et de transformation de produits locaux

À Saujon, la Communauté d'agglomération Royan Atlantique met à la disposition des producteurs un nouvel équipement de dimension artisanale, disposant d'une large palette de services.

1 Quai de réception et chambres froides :

Les carcasses sont déchargées, pesées et stockées en chambres froides.

2 Salle de découpe

3 Salle de transformation froide :

Ici, on réalise des saucisses, du boudin ou du saucisson.

4 Salle de transformation chaude :

Dans cette salle, on prépare de la sauce bolognaise et des plats cuisinés, on stérilise des terrines ou des bocaux.

5 Saloir, étuve, séchage, affinage :

Ici, on sale la charcuterie, on affine et on fait sécher les saucissons.

6 Plonge et batterie propre :

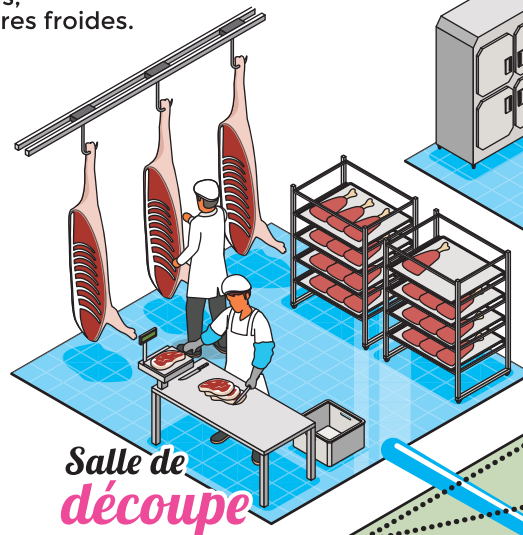
Dans cet îlot central, on nettoie et on stocke la vaisselle propre.

7 Salle de blanchiment des escargots

8 Salle de stockage :

Des épices, des légumes et des produits surgelés permettant d'élaborer les recettes.

Préparation des saucisses



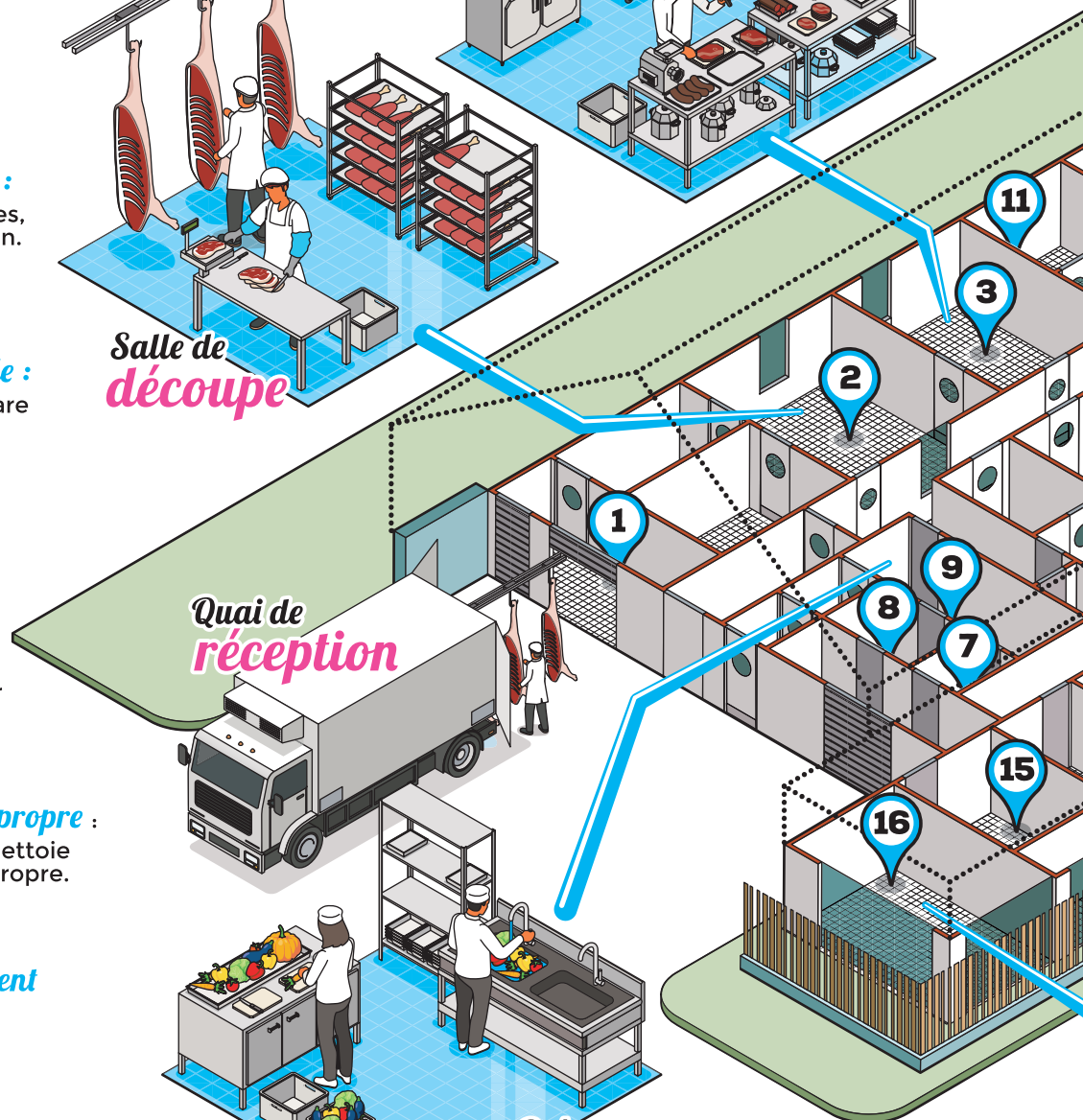
Salle de découpe



Quai de réception



Préparation des légumes



Le bâtiment est doté d'une centrale photovoltaïque en toiture de 170m², permettant de produire près de 50 000 kWh par an.

Cet atelier de 451 m² est conçu selon la logique de « marche en avant » du produit.

Préparation des colis



9 Légumerie :

après le dernier rinçage, on y épluche et on prépare les fruits et légumes.

10 Conditionnement :

Ici, on tranche du jambon, on met des produits sous vide ou en barquette, on pèse et on étiquète.

11 Stockage des produits finis conditionnés mais non colisés

12 Salle d'emballage final et d'expédition des colis

Saloir

13 Vestiaires

14 Hall d'accueil :

Point de retrait des colis commandés.

15 Bureau

16 Salle de réunion

Préparation de plats cuisinés

Salle de réunion

La société « Saveurs paysannes charentaises » prépare le démarrage d'exploitation

Formée par une partie des producteurs à l'origine du projet, la société par actions simplifiée Saveurs Paysannes Charentaises a été officiellement créée le 14 octobre 2021. Elle aura en charge l'exploitation de l'atelier de découpe et de transformation, tout en proposant une offre de services accessible à l'ensemble des producteurs, dont une quinzaine ont déjà manifesté leur intérêt pour en être clients.

Dès le lancement du projet, en 2016, Thierry Bonnin et Yann Viaud faisaient déjà partie du petit groupe de producteurs amenés à réfléchir sur les contours et le fonctionnement du futur atelier de découpe et de transformation. Les deux éleveurs prennent aujourd'hui les commandes de la société par actions simplifiée, « Saveurs paysannes charentaises », chargée de son exploitation, avec trois autres producteurs locaux aux compétences très complémentaires.

« Revaloriser notre travail »

Thierry Bonnin a repris en 1994 l'exploitation familiale à Saint-Augustin, où il élève 80 vaches allaitantes charolaises sur 180 hectares de marais. Expérimenté en gestion et déjà élu à la tête de plusieurs associations locales, il assurera la présidence de la nouvelle

société. « D'un point de vue économique, cet atelier va nous permettre de mieux valoriser nos animaux et de développer la vente directe, précise-t-il. L'aspect humain est tout aussi important. En recevant nos clients, nous montrons notre savoir-faire et la qualité de notre travail, ce qui est très valorisant. »

Première étape pour la SAS « Sauveurs paysannes charentaises » : le recrutement en cours d'un boucher-charcutier-traiteur qualifié, ainsi que d'un apprenti. « Le boucher va nous aider à développer de nouvelles recettes comme la viande en bocaux, le pot-au-feu ou la sauce bolognaise, une gamme de produits qu'on ne pouvait pas proposer facilement aux clients », poursuit Thierry Bonnin. La proximité de l'atelier lui permettra également d'ouvrir une fois par semaine son magasin à la ferme. « On pourra fidéliser les clients qui souhaitent acheter régulièrement, mais peu de viande à la fois. »



© Stéphanie Papeau

« Maîtriser la qualité de la découpe »

Installé depuis 2001 à Saujon sur la ferme familiale de 130 hectares entre terres et marais, Yann Viaud élève 85 bovins dont 35 vaches allaitantes et leur suite ainsi que 60 porcs destinés à la vente directe. L'atelier de découpe et de transformation va lui changer la vie, en lui permettant de regrouper en un même lieu des interventions réalisées jusque dans le Cantal. « En un week-end, je peux avoir deux jours de transformation à Coulon, dans le marais poitevin, pour faire des bocaux ou des pâtés, et je dois être en même temps à Aurillac pour chercher mes saucissons ! Pour la viande, c'est encore pire. Mes porcs sont abattus à Chalais, mes bovins à Surgères, mais ils sont découpés à Machecoul, en Loire-Atlantique, pour la qualité et le tarif de la prestation. » La possibilité de maîtriser la qualité de découpe au sein de l'atelier de Saujon lui permettra de satisfaire les clients et mieux répartir les morceaux suivant les besoins des recettes du moment.

Fort de son expérience dans plusieurs laboratoires dont l'ENILV d'Aurillac, Yann Viaud a conseillé la CARA sur le choix du matériel et l'agencement du laboratoire. Parmi les associés de la SAS, il est le ré-



© Franck Prével

férent sur le volet sanitaire. Les premières demandes d'agrément seront centrées sur une sélection de produits : viandes fraîches de bovin et de porc découpées, et selon les choix mises sous vide, fabrication de saucisson, bœuf bourguignon, sauce bolognaise et pâté de campagne. Elles seront ensuite progressivement étendues à une gamme élargie et notamment aux préparations culinaires en conserves.



« Valoriser un produit 100% Charente-Maritime »

Leur exploitation a été baptisée La ferme enchantée. À Guitinières, Sophie et Christophe Boulord sont installés en couple depuis deux ans et demi sur quatre hectares en héliciculture (élevage d'escargots) et élevage d'autruches. Ils commercialisent leurs produits à la ferme, aux restaurateurs, en magasins de producteurs et à la « moyenne/grande » distribution. Avec son expérience d'ingénieur en télécom aéronautique et directeur d'une équipe d'ingénierie, Christophe Boulord va prendre en charge la partie administrative et logistique (gestion des stocks) de l'atelier de transformation. Leurs motivations pour la création du pôle : pouvoir travailler leurs escargots surgelés localement, et valoriser un produit « 100% Charente Maritime ». À plus long terme, ils envisagent de réaliser des salaisons et des conserves issues de l'élevage d'autruches.

« Un lieu d'échanges entre producteurs »

Adiza et Paul Mousset ont fondé l'EARL Le Pelard au Gua. Leur ferme exploite 70 hectares de marais, 60 hectares de cultures fourragères et 20 hectares de céréales. La ferme laitière, transmise par les parents de Paul Mousset en 1993, compte aujourd'hui 65 vaches laitières. En octobre 2021, Adiza Mousset a démarré la production de Gabirottes, un caillé de lait à accommoder à toutes les sauces. L'atelier permettra à la ferme de vendre directement son produit innovant et d'emballer les fromages produits, en particulier ceux à destination de la restauration collective. Dans un avenir proche, c'est la possibilité de fabriquer des conserves qui sera un atout pour leur projet de vente directe. Pour Adiza Mousset, « *tout le monde n'a pas les moyens d'investir individuellement dans un atelier comme celui-là. C'est aussi un lieu d'échanges entre producteurs* ». Adiza Mousset sera dans l'atelier plus particulièrement responsable du suivi des stocks et de l'entretien.



« Répondre au mieux aux attentes des consommateurs locaux »

À Sainte-Gemme, Karl Biteau élève des bœufs maraîchins, la race locale de la côte Atlantique, fondé sur une dynamique écologique et de valorisation du patrimoine local. Il produit une viande de qualité supérieure en agriculture biologique et contribue à la préservation des espaces naturels d'exception grâce au pâturage du troupeau dans les zones humides des marais de Charente-Maritime. Ses motivations pour la création du pôle : travailler avec des éleveurs du territoire pour répondre au mieux aux attentes des consommateurs locaux, en maîtrisant la transformation pour garantir un produit fini de grande qualité. Diplômé d'un bac+5 en école de commerce, Karl Biteau est à l'aise dans l'élaboration d'une politique commerciale, la recherche de clients ainsi que la commercialisation des produits. Par ailleurs, son master 2 en gestion des ressources humaines lui permettra également de jouer un rôle important dans la gestion du personnel de l'atelier de transformation.





VENTE DIRECTE

Produits frais, sourires locaux

Depuis 2003, la CARA accompagne le développement de l'offre en produits alimentaires locaux commercialisés en circuits courts. L'édition de *La route des saveurs*, un catalogue présentant les producteurs locaux ainsi que tous les points de vente directe de produits fermiers sur le territoire, fait partie des actions de promotion menées par l'intercommunalité. Réalisée par le photographe Denis Bibbal (Artgrafik Media Production), la dernière édition, que l'on peut consulter sur le site de la CARA, recense ainsi 66 éleveurs, ostréiculteurs, maraîchers, viticulteurs, horticulteurs, apiculteurs ou encore sauniers, engagés dans une démarche de qualité et de proximité. Ils seront heureux de vous accueillir et de vous faire découvrir leurs produits.





12



9



13



10



11



14

1. Huîtres Bertheau - 2. Huîtres Geay - 3. Ets Poupart - 4. Huîtres Coutant - 5. Les Huîtres Mélambre
6. Ets Gass Bruno - 7. Chiron fils - 8. Huîtres Rossignol frères - 9. EARL Demoustier - 10. Ets Tortillon
11. Huîtres Yves Papin - 12. Les huîtres Paris - 13. Le petit Mataret - 14. Les Claires d'Orivol



1



2

1. Le sel en Seudre - 2. Marais salant - 3. Vivian Joyet - 4. Naturellement 17
5. Les ruchers de la presqu'île - 6. Ets horticole sudre Frédéric - 7. Les graines dans le vent
8. Les vergers de Biguenet - 9. Les serres de l'Abbaye - 10. Ferme de la Brunette
11. EARL de chez Durand - 12. Puregreens - 13. Le bonheur en bouche
14. EARL la rage de vaincre - 15. La ferme côtière - 16. Les paniers de Camille



3



4



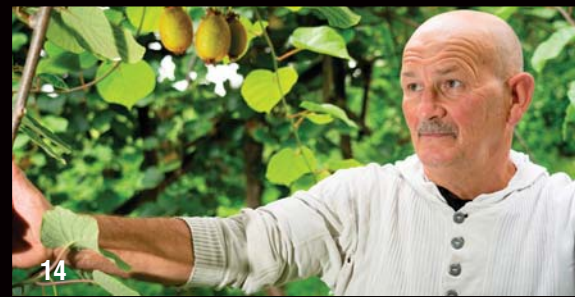
5



6



7





1. Aux jardins d'Armelys - 2. EARL Odély's - 3. EARL Daviaud FMC - 4. EARL des bons bois - 5. EARL vergers de Griffarin - 6. EARL la Rondellerie
7. Domaine Saint-Martin - 8. GAEC de Devaux - 9. Ferme du moulin des rois - 10. ferme de Pitoy - 11. Ferme de la Gravelle
12. Ferme de Conche marche - 13. Adrien Chaudot - 14. Olivier Mitsieno - 15. EARL la Grange - 16. Ferme Maubay





1. Domaine Poncereau de Haut
2. Domaine Jean-Chevallier
3. Domaine côte de l'estuaire
4. Domaine & distillerie Brillouet
5. EARL Paul Boisnard
6. Domaine Gardrat
7. Domaine de la Prenelleire
8. Maison Cochain et fils
9. Domaine des Princes
10. Domaine Imbert
11. SCEA le champ des vignes
12. Domaine de la Chauvillière
13. Domaine Savinaud
14. Vignoble Biteau
15. Le Talmondais
16. Les hauts de Talmont
17. Domaine des Claires



13



10



14



12



15



16



17



© Denis Ebbal / Artgralik

À Chenac-Saint-Seurin-d'Uzet, le Domaine Le Champ des Vignes s'est engagé dans cette démarche d'innovation.

Cinq domaines engagés dans un laboratoire d'innovation en viticulture

Première région viticole de France et d'Europe, la Nouvelle-Aquitaine a mis en place 14 laboratoires d'innovation territoriale pour accompagner l'évolution des pratiques viticoles vers des modes de culture de la vigne plus respectueux de l'environnement et de la biodiversité. Porté par le syndicat des producteurs de pineau des Charentes, l'un d'eux concerne trois communes et cinq domaines du territoire.

Lauréat de l'appel à projet VitiREV porté par la Région Nouvelle-Aquitaine, le syndicat des producteurs de pineau des Charentes a mis en place un laboratoire d'innovation territoriale baptisé « Viti'LAB ». « Il s'agit d'un lieu d'expérimentation de nouvelles méthodes, sur un espace géographique restreint mêlant plusieurs acteurs du territoire : les riverains, les élus et les agriculteurs », précise Cyril Michaud, responsable technique du syndicat des producteurs de pineau.

Viti'LAB a été créé sur trois communes de l'estuaire : Barzan, Chenac-Saint-Seurin-d'Uzet et Épargnes. Son objectif est de renforcer le lien entre les viticulteurs et

leurs territoires et de favoriser la biodiversité par des aménagements agroécologiques et l'utilisation d'alternatives aux produits phytosanitaires. Plusieurs viticulteurs se sont engagés dans cette démarche à long terme, dont cinq domaines représentant environ 215 hectares de vignes. Il s'agit du Domaine Saint-Rémy, du Domaine Poncereau de Haut, du Domaine Le Champ des vignes, du Domaine de la Prenellerie et du vignoble Guérin. Si le programme d'actions évoluera en fonction des techniques et des partenariats futurs, plusieurs actions ont déjà été menées au démarrage du Viti'LAB.

Lutte contre La Flavescence dorée. La Flavescence dorée est une maladie de la vigne qui provoque la mort du cep. Des traitements insecticides obligatoires sont régis par arrêté préfectoral chaque année. Sur le territoire du Viti'LAB, une expérimentation de la lutte aménagée contre la Flavescence dorée a été menée et a permis de préconiser un seul traitement insecticide obligatoire pour cette maladie à la place des deux à trois traitements habituels. Pour accompagner la diminution du recours aux insecticides, le Viti'LAB a

également mis en place un réseau d'observations de deux papillons responsables de dégâts sur les grappes, la Cochylys et l'Eudémis. Ce dispositif permet de mesurer la présence de ces papillons au sein des parcelles de vigne, et donc avoir un outil d'aide pour décider ou non de réaliser un traitement spécifique. Comme pour l'action précédente, l'observatoire propose un moyen supplémentaire pour réduire l'utilisation d'insecticides.

Les aménagements agro-écologiques. La Chambre d'agriculture de la Charente Maritime a réalisé pour chacune des exploitations viticoles impliquées un diagnostic visant à mettre en évidence les aménagements agro-écologiques déjà présents dans les exploitations et faire ressortir les actions possibles pour développer la biodiversité. Il permet de matérialiser le point de départ de chaque exploitation, donner des orientations et de mesurer l'évolution des pratiques dans les prochaines années.

Plantation de haies. Plusieurs viticulteurs du Viti'LAB se lancent dans la plantation de haies aux abords de leurs parcelles de vigne, grâce au programme « entretien & valorisation de l'arbre » (EVA) du Conseil départemental et à un accompagnement technique de la Chambre d'Agriculture. Les haies permettent de réguler l'humidité et de créer des niches écologiques pour nombres d'espèces animales. Elles contribuent aussi à limiter l'érosion des sols.



© Amélie Massé

Viticulture et apiculture. La CARA a soutenu ce Viti'LAB en contribuant notamment à l'organisation d'une visite pédagogique d'exploitation viticole sur la thématique « viticulture et apiculture » et en proposant, dans le cadre du dispositif Natura 2000, une initiative expérimentale d'installation de gîtes à chauves-souris. Les chauves-souris sont des prédatrices naturelles de l'Eudemis et de la Cochylis. Afin de favoriser l'implantation des chiroptères à proximité des vignes, la CARA a mis à disposition des viticulteurs du Viti'LAB des prototypes de nichoirs à chauve-souris et les a conseillés sur les implantations les plus favorables et l'observation dans la durée.

Contact Viti'LAB :
Cyril Michaud
(syndicat des producteurs de
pineau des Charentes) :
05 45 32 66 80.



© Vanille Ligner

Leurs premières vendanges

À Semussac, Le Domaine des Princes fait découvrir la viticulture aux écoliers.

Situé sur les coteaux de l'estuaire de la Gironde, à Mortagne-sur-Gironde, le Domaine des Princes participe depuis 2020 au programme « l'école va à la ferme ». La CARA coordonne ce dispositif avec l'appui de l'Éducation nationale et finance le transport d'environ 500 élèves chaque année, ce qui leur permet de découvrir l'agriculture en visitant l'une des cinq exploitations agricoles partenaires. Ces dernières sont représentatives des principales filières agricoles et aquacoles du territoire avec la participation d'un saunier, d'un maraîcher, d'un site pédagogique ostréicole, d'un éleveur et d'un domaine viticole. Dans ce cadre, Cécile et Lilian Bernard, couple de vigneron, ont accueilli cette année trois classes, parmi lesquelles le cours préparatoire de Christel Michenaud à l'école de Semussac. Les 16 élèves ont ainsi bénéficié, le 14 octobre, d'une visite participative pour découvrir le métier de vigneron.

Après avoir découvert l'anatomie de la vigne en observant un pied (feuille, grappe, rafle, ...), les apprentis vignerons ont débuté les vendanges à la main dans la fraîcheur d'une matinée automnale. Après avoir rempli les deux comportes à leur disposition, leur récolte a ensuite été apportée au chai, où ils ont à tour de rôle actionné le pressoir manuel. Dans l'après-midi, les écoliers ont pu observer la vendangeuse avant de grimper dans le tracteur du domaine, un souvenir qu'ils ne sont pas prêts d'oublier. Ils ont aussi laissé parler leur créativité en testant le pouvoir colorant des raisins et de leurs feuilles. La journée de vendanges s'est clôturée par la visite du chai de vinification, où Cécile Bernard leur a expliqué le processus de la fabrication du vin... une passion et un savoir-faire autour de la vigne, qu'elle et son mari apprécient de transmettre aux plus jeunes.



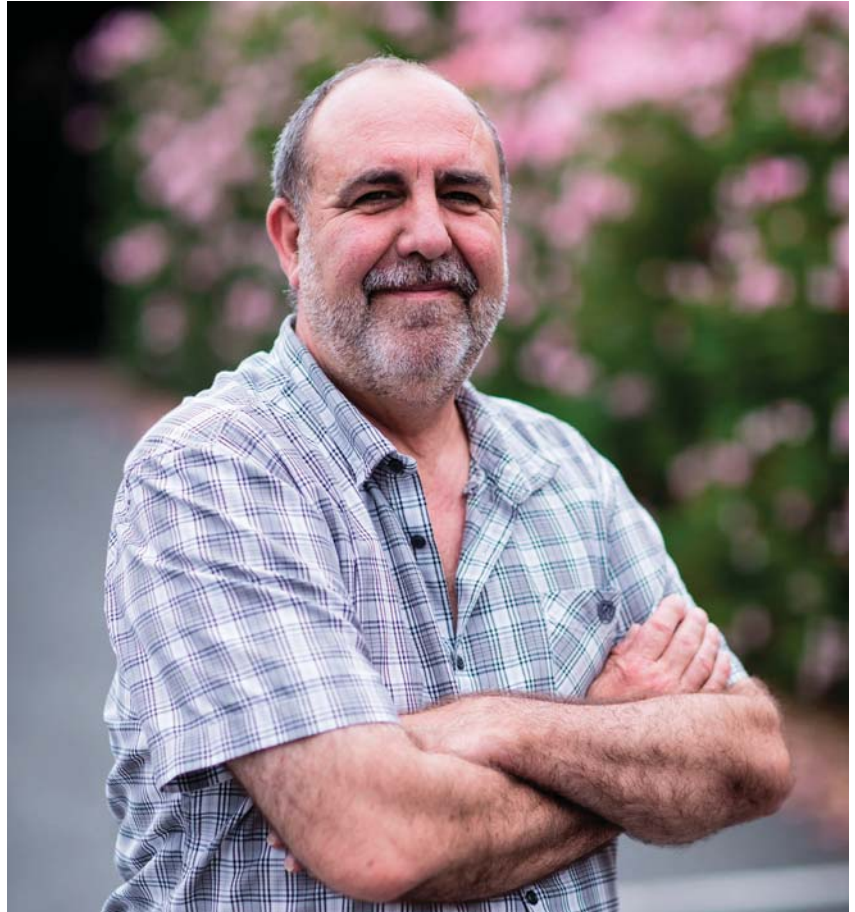
© Vanille Ligner

Jean Prou élu président du Parc naturel marin

Ancien président du conseil de développement de la CARA, actuel conseiller départemental de la Charente-Maritime, Jean Prou a été élu mi-octobre à la présidence du conseil de gestion du Parc naturel marin (PNM) de l'estuaire de la Gironde et de la mer des perthuis charentais. Installé à Saint-Palais-sur-Mer, cet ancien scientifique de l'Ifremer accompagnera les 70 membres de cette instance de gouvernance durant cinq ans. Plusieurs dossiers sensibles se profilent déjà pour cette aire marine protégée de 6500 km², comme le projet éolien en mer au large de l'île d'Oléron.

Vous succédez au girondin Philippe Plisson à la tête du conseil de gestion du PNM. Pourquoi avez-vous brigué la présidence de cette instance de gouvernance ? Je siégeais déjà au conseil de gestion du Parc naturel marin comme représentant du Département de la Charente-Maritime. Issu du monde scientifique et ancien chercheur de l'Ifremer (Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer) au sein de sa station de La Tremblade, je connais les acteurs et le sujet. Si ce conseil de gestion était un gadget, je n'y serais pas allé. Mais il est composé de 70 membres : l'État, des associations environnementales, des collectivités littorales, les ports ou encore les pêcheurs. Il existe au sein de cette instance une recherche du consensus, de l'écoute et la volonté de traduire les positions de chacun. L'art d'un PNM, c'est de faire vivre des professions et personnes aux intérêts divergents, d'assurer la cohabitation de l'Homme et de la nature aussi. Mon ambition est de rendre tous les projets du PNM compréhensibles et accessibles au grand public. C'est indispensable, sinon ce parc restera une structure juridique et non pas un véritable territoire.

Quelles sont les principales missions d'un PNM ? Un parc naturel marin est un outil de gestion. Parmi ses missions, la première est de contribuer à la connaissance du patrimoine marin. La seconde consiste à sensibiliser les populations à l'environnement et à la protection de ce milieu. La troisième concerne le développement durable des activités professionnelles et de loisirs. Par exemple : pêche-t-on trop de poisson ? Doit-on changer les filets ? L'État peut demander un avis aux



© Yoshi Power Shot

PNM sur ces sujets avant de les réglementer. Le PNM de l'estuaire de la Gironde et de la mer des perthuis charentais compte près de 25 techniciens qui œuvrent à ces différentes missions, y compris sur le terrain pour y collecter des données scientifiques ou verbaliser, via son pouvoir de police, les atteintes au droit de l'environnement.

Le débat public sur le parc éolien en mer d'Oléron, assis au cœur du PNM, s'achèvera le 30 janvier. Quelle est votre position ? Le conseil de gestion compte-t-il émettre un avis ? Cet avis sur l'éolien en mer sera certainement ren-

du au niveau national par l'Office français de la biodiversité (OFB), dont dépendent tous les parcs naturels marins. Certains lui en font le reproche : l'État se donne un avis à lui-même. Mais l'OFB sollicitera peut-être les techniciens du PNM avant de remettre sa copie. Cela n'empêche pas d'en discuter au sein du conseil de gestion mais il reste des choses à décanter. Tout n'est pas encore mûr pour engager cette discussion. La position de l'État est encore floue et pas totalement fixée. Quant à mon avis, je le donnerai en temps utile au conseil de gestion. Je le construis encore et lis énormément sur le sujet.

Mieux connaître pour réduire les déchets échoués

Le numéro 44 de Cara'mag vous présentait le suivi scientifique de certains habitats marins protégés visibles de nos côtes, effectué par des agents du Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis. Cette fois-ci, restons à terre. L'hiver apporte traditionnellement son lot de tempêtes, et avec elles de nombreux échouages de déchets sur nos rivages. C'est d'ailleurs à la fin de l'hiver que fleurissent de multiples initiatives citoyennes pour redonner des couleurs, naturelles, à notre littoral ; mais attention, certaines zones vous paraissant sales doivent être laissées en l'état.

Depuis 2018, un suivi des déchets sur le littoral a en effet été lancé par les agents du Parc et ses partenaires, à l'occasion de la mise en œuvre de son plan de gestion. Intégrées au Réseau national de surveillance des macrodéchets sur le littoral coordonné par le CEDRE (Centre de documentation, de recherche et d'expérimentations sur les pollutions accidentelles de l'eau), ces opérations consistent à prélever les déchets visibles à l'œil nu quatre fois par an sur des tronçons de 100 mètres définis sur plusieurs sites, de les identifier et de les comptabiliser. L'objectif est de récolter des données afin de caractériser la pollution par les macrodéchets sur le littoral (composition, quantité et répartition spatiale) puis de mettre en place des mesures adaptées. Ces données sont ensuite compilées au niveau national et européen.

Sur le territoire de la CARA, la baie de Bonne-Anse et la baie de Talmont-sur-Gironde sont suivies respectivement par les agents du Parc et les associations Environat et OBIOS.

Afin d'améliorer les connaissances sur l'origine et la composition des déchets échoués sur le littoral, des suivis complémentaires et spécifiques sont nécessaires pour les déchets de très petite taille. La baie de Bonne Anse fait partie des secteurs-test puisque d'importantes quantités de petits fragments de plastique et de « larmes de sirène » ou GPI (granulé plastique industriel) y sont retrouvés.

**À cause des contraintes environnementales évidentes, les tronçons de suivi sont difficilement balisables. Afin de ne pas biaiser les résultats des scientifiques, nous vous recommandons de vous appuyer sur cette carte pour ne pas ramasser les déchets dans ces secteurs.*

Pour en savoir + :

<https://www.parc-marin-gironde-pertuis.fr/actualites/le-suivi-des-dechets-echoues-se-renforce>

QUELQUES CHIFFRES CLÉS EN 2020 À L'ÉCHELLE DU PARC NATUREL MARIN (7 SITES)

- 11 598 déchets ont été collectés et analysés
- 552 déchets ramassés en moyenne par zone de 100 m (hors fragments non identifiés inférieur à 2,5cm)
- 90 % des déchets sont composés de matières plastiques
- 35 % des déchets proviennent des activités de pêche et aquaculture
- 19 % des déchets sont issus de plastiques à usage unique



Union Européenne
La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire



La création du parc naturel régional bien engagée

L'étude d'opportunité pour la création d'un parc naturel régional porté depuis 2016 par la CARA, la Communauté d'agglomération Rochefort Océan (CARO) et la Communauté de communes du bassin de Marennes, sera soumis en décembre à la région Nouvelle-Aquitaine. Le périmètre proposé concerne 97 communes rassemblant plus de 200 000 habitants.

Après trois années de travaux et de concertation, l'opportunité de créer un Parc naturel régional des marais du littoral charentais a été validée par les élus de la CARA. L'étude lancée en 2018 a permis de confirmer la pertinence de cet outil de gestion et de valorisation des marais du littoral, et d'en proposer un premier périmètre.

Périmètre élargi. Celui-ci englobe désormais 97 communes : les 64 communes des trois collectivités à l'origine du projet (CARA, CARO et Communauté de communes du bassin de Marennes), ainsi que 33 communes en dehors du périmètre d'étude initial. Ces limites



Les présidents des trois collectivités qui mènent le projet de parc naturel régional : Hervé Blanché (Rochefort Océan), Patrice Brouhard (Bassin de Marennes) et Vincent Barraud (Royan Atlantique).

géographiques reposent sur « la trame des marais et de la diversité des zones humides » en dépassant l'opposition classique entre ville et campagne. « Ce périmètre de principe acte la nécessité de faire dialoguer les pôles urbains de Rochefort et Royan et leur arrière-pays, pour répondre aux enjeux d'aménagement du territoire, de diversification de l'offre touristique ou d'intégration sociale », précise le rapport. Ce PNR de « régulation » des pressions urbaines et foncières permettrait d'anticiper de nouvelles formes de développement dans un territoire sous la menace du dérèglement climatique et de la montée des eaux.

L'île d'Oléron a ainsi été intégrée au projet de futur parc régional, tout comme la commune d'Yves (agglomération de La Rochelle) et sept communes de la CDC Aunis Sud, afin d'y inclure l'ensemble de la zone Natura 2000. À l'est, Saint-Savinien occupe une position importante en raison de sa prise d'eau qui alimente le marais de Rochefort. Neuf communes du Cœur de Saintonge ont également été jugées essentielles pour une future « stratégie de repli » face au recul du trait de côte. Au sud, trois communes de Haute-Saintonge intègrent le périmètre du parc pour en assurer la continuité paysagère jusqu'aux prairies naturelles de Saint-Thomas-de-Conac.

« Ce sera aux communes d'adhérer au projet, rappelle Hervé Blanché, président de l'Agglomération Rochefort-Océan. Elles n'auront aucune contrainte au moment d'élaborer la charte du futur PNR. » La charte est le contrat qui définit le projet de protection et de développement durable du territoire. Elle propose des orientations, mais pas de nouvelle réglementation. « La question de l'eau va être de plus en plus prégnante, souligne Vincent Barraud, le président de la CARA. Nous sommes là pour convaincre de l'intérêt écologique et environnemental de notre territoire, tel qu'il est et doit être maintenu. »

Un processus long. L'étude coordonnée par les trois intercommunalités va désormais être transmise à la région Nouvelle-Aquitaine appelée à se prononcer sur le projet. Après validation, le dossier sera remis au préfet de Région. Si l'État donne un avis favorable au terme d'un délai de six mois, la phase d'élaboration de la charte pourra alors commencer sur une durée moyenne de six ans. Deux années de plus sont nécessaires pour connaître la position définitive des collectivités quant à leur adhésion au projet, et la création du PNR par décret du Premier ministre. Au total, la création d'un PNR peut prendre de 10 à 12 ans.



Vous pouvez consulter l'étude d'opportunité et tous les documents sur le projet de Parc naturel régional des marais du littoral charentais sur www.agglo-royan.fr/pnr.





© Nathalie Daury-Pain

La Maison du partage est installée dans le quartier de Marne-Yeuse à Royan. Un jardin et des espaces de vie en commun sont à la disposition des habitants.

La Maison du partage : une résidence solidaire et écologique

Une nouvelle résidence portée par l'association Habitat et Humanisme a été inaugurée le vendredi 29 octobre dans le quartier de Marne-Yeuse à Royan. Intergénérationnelle, elle est aussi un modèle d'éco-conception.

La crise du Covid-19 a repoussé l'inauguration de la Maison du partage. Alors que les 27 logements sont habités depuis pratiquement un an, il a fallu attendre la fin octobre pour que les élus, le promoteur rochelais Eden promotion, les responsables d'Habitat et Humanisme et les bénévoles de l'association coupent le ruban de cette nouvelle résidence royannaise. Celle-ci propose des appartements allant du studio au T2, réservés aux personnes bénéficiant de faibles ressources mais un autre critère de choix a été appliqué. « *C'est une maison intergénérationnelle donc un tiers des logements a été réservé aux jeunes, un tiers pour les familles monoparentales et un tiers pour les personnes âgées* », explique Monique Pasquet, la responsable locale d'Habitat et Humanisme, une association qui agit depuis 35 ans en faveur du logement, de l'insertion et de la création de liens sociaux. La résidence est ainsi conçue pour permettre la vie en commun avec des espaces communs, un jardin partagé et un animateur à demeure pour faire respecter les règles de cohabitation. Au rez-de-chaussée, une chambre supplémentaire avec salle de bain permet aux locataires de recevoir des amis

ou de la famille de passage. Une autre pièce équipée de lave-linges et sèche-linges est également à la disposition des habitants.

Énergie positive. Le bâtiment est aussi un modèle écologique avec son ossature mixte bois/béton, ses panneaux photovoltaïques pour une production locale d'électricité, sa production d'eau chaude par chauffe-eaux thermodynamiques et son système de récupération des eaux de pluie. La Maison du partage est, à ce titre, l'une des premières habitations à énergie positive et bas carbone de la région et répond aux normes les plus exigeantes en matière environnementale. « *Ce choix très vertueux était 20% plus cher*, précise Gilles Moutel, le président d'Habitat et Humanisme pour les deux Charentes et les Deux-Sèvres. *Mais cette somme sera largement compensée par les économies d'énergie réalisées.* » Ce projet de 2,8 millions d'euros a été financé à hauteur de 50 % par Habitat et Humanisme, avec l'appui de la CARA, de la ville de Royan, du Département, de la Région et de l'État.

LOGEMENT : L'ADIL RÉPOND À TOUTES VOS QUESTIONS

Location, accession à la propriété, copropriété, aides à l'amélioration de l'habitat, urbanisme, difficultés financières liées au logement.... L'Agence départementale d'information sur le logement de la Charente-Maritime (ADIL17) est à votre disposition pour répondre à toutes vos questions sur le logement ou l'habitat, qu'elles soient juridiques, financières ou fiscales.

Ses conseillers juristes spécialisés accueillent le public sur rendez-vous le premier et le troisième mardi de chaque mois au siège de la CARA, 107, avenue de Rochefort à Royan et le dernier mardi au Point-Justice de l'Espace Pelletan, 61 bis, rue Paul Doumer à Royan.

Renseignements au 05 46 34 41 36 / contact@adil17.org / www.adil17.org.

Les rendez-vous de l'hiver

Retrouvez toutes ces manifestations en détail et actualisées sur le site de votre commune ou sur www.royanatlantique.fr. Pour vous organiser au mieux, nous vous invitons à joindre l'organisateur, à consulter le site de votre mairie ou de votre office de tourisme, quelques jours avant la manifestation.

SALONS - MARCHÉS

Étaules

Samedi 18 décembre : Marché de Noël. Séance maquillage (gratuit), venue du Père Noël. Crêpes, gâteaux, bonbons, vin chaud. Produits locaux artisanaux. Boîte aux lettres du Père Noël. Organisé par l'Union de commerçants étaulais. 10h30-18h. Place de Verdun.

Dimanche 19 décembre : Bourse de l'association Nacre & Sel. SEL = Système d'Echanges Local, basé sur les échanges et l'entraide afin de valoriser les savoirs et savoir-faire de chacun. Repas partagé sellistes uniquement : à partir de 12h. 10h30-18h. Place de Verdun.

Dimanche 20 mars : Bourse de l'association Nacre & Sel. Salle municipale. 14h30-17h. 12h : sellistes uniquement.

L'Éguille-sur-Seudre

Dimanche 6 mars : Brocante vide-grenier dans le bourg (Tennis).

Mortagne-sur-Gironde

Tous les 2^e dimanches du mois, jusqu'à avril : Brocante ouverte aux professionnels et particuliers. Objets anciens ; pas d'alimentaire. Organisée par l'Atelier Brocante de la Minoterie. Accueil des exposants à partir de 7h. Annulation par temps de pluie. 8h-18h.

Royan

Les 2^e et 4^e samedi de chaque mois : Boutique solidaire, articles neufs et occasion. Braderie. Ouvert à tous. Secours Populaire, 53 bd Franck Lamy. Dépôts d'articles les samedis des ventes, ainsi que les mardis et vendredis, de 14h à 17h.

Saujon

Dimanche 13 février : Bourse de Modélisme, organisée par Les Modélistes Charentais. 9h-18h. Salle Carnot.

ANIMATIONS DE NOËL

Arvert

Dimanche 12 décembre : Marché de Noël. Sous la Halle d'Arvert, pour un marché traditionnel et artisanal. Au programme : ambiance musicale, jeux, animations. 9h-18h.

Mercredi 22 décembre : Marché de Noël. Halle d'Arvert, marché traditionnel et artisanal. Ambiance musicale, jeux, animations. 8h-13h.

Breuillet

Samedi 11 et dimanche 12 décembre : Marché de Noël. Salle Multiculturelle. 10h-18h. Organisateur : Comité de Jumelage Breuillet 17.

Mardi 21 décembre : Marché de Noël avec les commerçants habituels du mardi. Venue du Père Noël en voiture ancienne à 10h30. Animations. 8h-12h30.

Chaillevette

Dimanche 19 décembre : Marché de Noël. Organisé par le CMAC. Produits régionaux, décors et cadeaux de Noël. 9h-18h salle des fêtes.

La Tremblade

Dimanche 12 décembre : Musique. Concert de Noël Lutz Eterna. 16h au temple. Gratuit - 12 ans. Durée : 1h30.

18-24 décembre : Marché de Noël Port de La Tremblade. Organisé par le Comité de Jumelage : inauguration 17 décembre à 18h. Samedi 18 : 9h-13h et 15h30-19h. Dimanche 19 au jeudi 23 : 10h-13h et 15h30-19h. Vendredi 24 : 9h-12h. Un nouveau site : le quai d'honneur du port regroupant 15 chalets. Mercredi 22 décembre : Spectacle jeune public. Sur réservation. 15h. Foyer culturel. La Tremblade. Jeudi 23 décembre : Déambulation et spectacle pyrotechnique. 17h30. Départ Quai d'honneur. 18-23 décembre : Structures gonflables 10h-18h30.

Meschers-sur-Gironde

Dimanche 19 décembre : Père Noël au port de Meschers. Une fois à terre, il prendra place dans son traîneau et se dirigera avec le public jusqu'à l'église, le temps d'une promenade festive. Illumination de bougies. Goûter. A partir de 16h.

Mornac-sur-Seudre

11 & 12, 18 & 19 décembre : Marché de Noël. Sous les Halles, organisé par le Comité des Fêtes. Plusieurs dizaines d'échoppes gourmandes et d'artisanat.

Royan

3 décembre - 2 janvier : Une Patinoire à Royan. Le lundi, mardi, mercredi, jeudi, jusqu'au 18 décembre. 10h-20h. Place Charles de Gaulle. Et pendant les vacances scolaires.

17 & 18 décembre, 21-24 décembre : Le Père Noël et son traîneau au marché. 10h-12h30. Marché Central, bd Briand.

18-31 décembre : Jeux de Noël. Marché du Parc - Association des Commerçants du Parc. 8h-12h30. Gratuit. Nombreux lots à gagner.

20-23 décembre : Calèche de Noël. Embarkement au niveau de l'arrêt de bus du Front de Mer (derrière le petit train). Gratuit. Départs réguliers. Capacité d'accueil : 16 personnes. Accessible en fauteuil roulant. 10h30-13h.

Saint-Palais-sur-Mer

Mercredi 15 décembre : Veillée de Noël. Chœurs du conservatoire de musique de St-Palais et le jeune orchestre Royan Atlantique, sous la direction d'Emmanuelle Piaud et Yann le Calvé. Eglise de St-Palais. Gratuit. 20h30.

Du 18 au 31 décembre : Les chalets de Noël. 7 chalets gourmands (crêpes, vin chaud, pâtisseries, marrons...) et artisanaux (déco, sacs, objets marins, bijoux...). Animation proposée par les commerçants de la ville. Place de l'Océan. 10h-18h.

Mercredi 22 décembre : Parade de Noël. Déambulation proposée par la Cie Mémétisse. Père-Noël, Reine des Océans, artistes de rue, échassiers et final féérique. Départ parvis de l'Hôtel de ville. Gratuit. 17h30

Jeudi 23 décembre : Feu d'artifice de jour en compagnie du Père-Noël. Proposé par la société Arts et feux. Plage du Bureau. 16h.

Saujon

Lundi 13 décembre : Marché de Noël artisanal et gourmand. 9h-17h30 salle Carnot. Productions locales, idées cadeaux, artisanat, mets gourmands. Entrée libre.

Semussac

Dimanche 12 décembre : Marché de Noël Les Efournegeas. 9h-18h. Salle polyvalente.

Vaux-sur-Mer

Dimanche 19 décembre : Spectacle. Le rêve de Neige de la compagnie Elixir. Arts de rue et effets pyrotechniques. 18h. Parc de la mairie. Gratuit.

Vendredi 24 décembre : Fanfare. Poussez pas Mémé, version spéciale Noël au marché. 11h-12h30, place du marché. Gratuit.

SPORT & PLEIN AIR

La Tremblade - Ronce-les-Bains

Dimanche 23 janvier : Rando Raid des Ajoncs en forêt de la Coubre. 30/45/60 km. Départ échelonné. Parking plage Pointe Espagnole. Organisation UST VTT. Inscriptions uniquement sur internet : www.ikinoa.fr

Dimanche 13 février : Trail de la Côte Sauvage en forêt de la Coubre. 18/28 km. Départ à 9h Centre Nautique Charline Picon - Ronce-les-Bains. Inscriptions : www.club-co17.com. Organisation Charente-Maritime Orientation. Circuit marche 10 km. Départ 9h15 inscriptions sur place.

Royan

Samedi 18 décembre : Squash. Championnat de France par équipes National 2 Femmes. 10h-17h. Espace Squash, 18 rue Henri Dunant - Gratuit.

Samedi 18 décembre : Gymnastique. Gala de Noël. Espace Cordouan, 26 rue Henri Dunant. Les Mouettes - Payant. 20h30.

ART & CULTURE

Breuillet

Dimanche 16 janvier : Musique. Brassens en une seule guitare. Salle multiculturelle. 16h30. Créa. Dimanche 23 janvier : Concert. Soul Music. Salle multiculturelle. 16h.

22 & 23 janvier : Concert. Allegria Gospel. Salle multiculturelle. 20h30. Vendredi 25 février : Humour. Je demande la route. Salle multiculturelle. 20h30. Créa.

Cozes

28 décembre : Cinéma chez nous. Le trésor du Petit Nicolas Logis de Sorlut. 14h30.

28 décembre : Cinéma chez nous. Cry Macho. Logis de Sorlut. 20h30.

Étaules

Vendredi 14 janvier : Assemblée générale Terre et Mer. Activités de loisirs et culturelles. 18h salle municipale. www.terre-et-mer-etaules.fr

Samedi 26 février : Théâtre du foyer rural. Salle municipale (plus d'informations à venir).

La Tremblade

Dimanche 16 janvier : Théâtre. Compagnie Les Comparaz'art. Durée : 1h45. 15h. Foyer Culturel.

Samedi 5 février : Musique Biguine & Afro swing. 21h. Médiathèque. Gratuit - 12 ans. Durée : 1h30.

Dimanche 20 mars : Concert Crystal Trompette. 15h en l'église. Gratuit - 12 ans. Durée : 1h15.

Meschers-sur-Gironde

Mardi 21 décembre : Spectacle. Je m'suis fait tout p'tit. Théâtre musical. Cie Le Chat Perplexe. Gratuit. 17h. salle La Passerelle.

Mortagne-sur-Gironde

8 janvier, 12 février, 12 mars : Soirée cinéma au Domaine du Meunier. 36 quai de l'estuaire - Salle Parias Frères. Ouverture de la salle à 17h30. « Vous pouvez jouer à volonté sur les flippers des années 60/70. Plateaux apéro et bar sur place. La salle est chauffée et la projection des films commence à 20h ».

9^{ÈME} ESCALE D'HUMOUR ROYAN : du 5 au 19 février 2022

- **Samedi 5 février** : Baptiste Lecaplain. 20h30 salle Jean Gabin.
- **Jeudi 10 février** : Christelle Chollet. 20h30 salle Jean Gabin.
- **Vendredi 11 février** : Thaïs. 20h30 salle Jean Gabin.
- **Samedi 12 février** : Arnaud Demanche. 20h30 salle Jean Gabin.
- **Jeudi 17 et vendredi 18 février** : Arnaud Tsamère. 20h30 salle Jean Gabin.
- **Samedi 19 février** : Noëlle Perna. 20h30 salle Jean Gabin.



Royan

Vendredi 17 décembre : Musique Classique. Concert d'hiver. Regard vers l'Est. 20h30 salle Jean Gabin.

18 & 19 décembre : Danses et chants russes. Kalinka. Concert d'hiver. 21h le samedi. 15h le dimanche. Salle Jean Gabin.

Mardi 21 décembre : Concert de Noël. Récital Voix Piano Yaroslava Dautry-Shevlyuga. Airs de Noël, airs d'opéra, musique sacrée, romances slaves, gospel. Eglise Notre-Dame. 20h30.

Vendredi 14 janvier : Théâtre. Les Reculés. Salle Jean Gabin. A partir de 15 ans - Comédie parodique par la Cie du 7^e étage. 20h30.

Mercredi 26 janvier : Spectacle musical. La petite Mireille. Salle Jean Gabin. 20h30.

Mercredi 23 février : Spectacle musical. Les Gloops. Salle Jean Gabin. 15h.

Vendredi 25 février : Théâtre. Salle Jean Gabin. 20h30. A partir de 10 ans.
Vendredi 11 mars : Théâtre. Salle Jean Gabin. 20h30. A partir de 15 ans.

**SPECTACLES CRÉA :
 Saint-Georges-de-Didonne +
 Breuillet + La Tremblade**

- **Dimanche 12 décembre** : Chanson & conte. Jeune public. 16h31. Salle Bleue.
- **Dimanche 19 décembre** : Ballet. Casse-Noisette. Par le Bolchoï. 16h St-Georges Ciné Le Relais. 16h01 La Tremblade Ciné Le Cristal.
- **Samedi 1^{er} janvier** : Opéra. Cendrillon, en direct de New York. 18h50 La Tremblade Ciné Le Cristal. 18h55 St-Georges Ciné Le Relais.
- **Samedi 15 janvier** : Comédie Théâtre. Tartuffe, en direct. 20h15 La Tremblade Ciné Le Cristal. 20h10 St-Georges Ciné Le Relais.
- **Dimanche 16 janvier** : Musique. JF Lalanne. 16h30 salle multiculturelle Breuillet.
- **Vendredi 21 janvier** : Musique du monde. Lucia de Carvalho quintet. 20h30 Salle Bleue St-G.
- **Dimanche 23 janvier** : Ballet. Joyaux (en direct de Moscou). 16h St-Georges Ciné Le Relais. 16h01 La Tremblade Ciné Le Cristal.
- **Samedi 1^{er} janvier** : Opéra. Rigoletto, en direct de New York. 18h50 La Tremblade Ciné Le Cristal. 18h55 St-Georges Ciné Le Relais.
- **Vendredi 4 février** : Piano-théâtre. Et si Duras aimait Bach. 20h30 Salle Bleue St-G.
- **Lundi 7 février** : Humour + AG Créa. Cie Caus'toujours. Assemblée générale à 18h, spectacle à 21h. Salle Bleue St-G.
- **Samedi 19 février** : Concert. Souleymane Diamanka. 20h30 Salle Bleue St-G.
- **Vendredi 25 février** : Humour. Roukiata Ouedraogo. 20h30 Breuillet, salle multiculturelle.
- **Vendredi 4 mars** : Théâtre. Cie La sœur de Shakespeare. 20h30 Salle Bleue St-G.
- **Dimanche 6 mars** : Ballet. Le lac des cygnes. 16h St-Georges Ciné Le Relais. 16h01 La Tremblade Ciné Le Cristal.
- **Samedi 12 mars** : Opéra. Ariane à Naxos (en direct de NY). 18h50 La Tremblade Ciné Le Cristal. 18h55 St-Georges Ciné Le Relais.
- **12 & 13 mars** : Théâtre. Cie Théâtre du Prisme. 20h30 le samedi, 16h30 le dimanche. Breuillet.
- **Samedi 19 mars** : Humour. Guillaume Meurice. 20h30 Salle Bleue St-G.



Saint-Palais-sur-Mer

- **Vendredi 17 décembre** : Ciné-concert. Film Barbara, de Mathieu Amalric (2017). 19h. Cinéma salle Michel Legrand.
- **Vendredi 17 décembre** : Ciné-concert. Le groupe Lillie printemps reprend des chansons de Barbara. Durée : 1h. Michel Duvet piano et Damien Ducelier accordéon. 21h30. Cinéma salle Michel Legrand.
- **Mardi 21 décembre** : Ciné-concert. La Croisière du Navigator de Buster Keaton. 16h. Cinéma salle Michel Legrand.

Mardis 4 janvier + 1^{er} février + 1^{er} mars : Thé littéraire, un sujet d'actualité un roman pour en parler. Hall du centre culturel. Gratuit. 15h30.

Mercredis 5 janvier + 2 février + 2 mars : L'heure du conte. Dès 4 ans. Hall du centre culturel. Gratuit. 16h.

Mardis 11 janvier + 8 février + 8 mars : Divertimento. Une histoire de la musique, par Philippe Grassiot. Hall du centre culturel. Gratuit. 15h30.

Samedi 15 janvier : Concert du Nouvel an. Orchestre d'harmonie Royan/Saint-Palais. Répertoire varié et moderne. Salle des fêtes. Gratuit. 18h.

Vendredi 21 janvier : Ensemble de Musique de Chambre Commixtus. Trio flûte, harpe et basson. Programme : Vellones, Petit, Albéniz, Vivaldi. Salle Michel Legrand. 20h30.

Samedi 22 janvier : Nuits de la lecture, événement national. Hall du centre culturel. Gratuit. 19h.

Mercredi 26 janvier : Mercredi du centre culturel spécial danse. Les élèves du conservatoire. Auditorium. 18h. Gratuit.

Judi 3 février : Opéra au cinéma. Roméo et Juliette : ballet en 3 actes d'après le livret de William Shakespeare. Captation du 16 décembre 2021 à l'opéra Bastille de Paris. Cinéma Michel Legrand. 20h.

Vendredi 11 février : Concert découverte, professeurs du conservatoire municipal. Salle Michel Legrand. 20h30.

Vendredi 25 février : Opéra au cinéma. L'italienne à Alger. Salle Michel Legrand. Opéra en 2 actes de Rossini. Captation réalisée au Festival de Salzbourg 2020. 20h.

Vendredi 4 mars : Duo guitare. Christophe Godin et Olivier Roman-Garcia, The ultimate guitare extravaganza. Jazz in Vaux hors les murs. 21h. Salle Michel Legrand.

Judi 10 mars : Opéra au cinéma. Les noces de Figaro. Salle Michel Legrand Opera buffa en 4 actes (1786). Musique : Wolfgang Amadeus Mozart. Captation réalisée le 3 février 2022 au Palais Garnier de Paris. 19h30.

Vendredi 11 mars : Printemps des poètes. Hall du centre culturel. 19h. Gratuit.

Du 21 au 26 mars : Electrosession. Festival de musique électroacoustique. Vaux-sur-Mer

Vendredi 21 janvier : Jazz in Vaux. Christophe Duplan, Didier Desbois et C3D. Gratuit - de 12 ans. 21h, salle Equinoxe.

Vendredi 28 janvier : Zicos Days. Concert du groupe Emea (soul world). Gratuit. 21h, salle Equinoxe.

Dimanche 30 janvier : Zicos Days. New Kidz : rock jeune public. 16h, salle Equinoxe.

Vendredi 25 février : Jazz in Vaux. Rachele Plas et Philippe Hervouët Quartet. 21h, salle Equinoxe. Gratuit - de 12 ans.

Vendredi 18 mars : Concert solidaire de Benjamin Legrand. Hommage à Michel Legrand. 21h, salle de l'Atelier.

CONFÉRENCES

Royan

Judi 16 décembre : Le Brutalisme, par Gilles Ragot, professeur d'histoire de l'art contemporain à l'université Bordeaux-Montaigne. 18h30. Salle Jean Gabin.

Judi 6 janvier : Le bois, matériau original de l'architecture. Par Caroline Mazel, architecte de l'agence Médiarchi. 18h30. Salle Jean Gabin.

Judi 20 janvier : Les années 50 en France. Par Charlotte de Charette, docteur en histoire de l'art, animatrice du patrimoine de Royan. 18h30. Salle Jean Gabin.

Judi 27 janvier : Actualité des recherches sur l'archéologie de la Seconde Guerre Mondiale à Royan. Par Théo Aubry, archéologue du Service d'Archéologie départementale. 18h30. Salle Jean Gabin.

Judi 3 février : Le Postmodernisme. Par Gilles Ragot, professeur d'histoire de l'art contemporain à l'université Bordeaux-Montaigne. 18h30. Salle Jean Gabin.

Judi 3 février : Les maisons de Frank Lloyd Wright, de la prairie au désert. Par Antoine Juge, animateur adjoint du patrimoine de Royan. 18h30. Salle Jean Gabin.

SPECTACLES & ANIMATIONS

Breuillet

Dimanche 9 janvier : Vœux à la population, salle Multiculturelle 15h.

Samedi 12 février : Repas de la St Valentin. Salle multiculturelle.

Samedi 25 février : Spectacle. Je demande la route de Roukiata Ouedraogo. Chroniqueuse sur France-inter. Salle multiculturelle. 20h30.

Chaillevette

Samedi 12 mars : Loto du club Chaillevette loisirs. Salle des fêtes. Corne-Écluse

Dimanche 9 janvier : Thé Dansant du Comité des Fêtes. 14h30 salle des fêtes.

Dimanche 23 janvier : Théâtre. Saujon Comédia. Par le Foyer Rural. 15h salle des fêtes.

Dimanche 6 février : Thé Dansant du Comité des Fêtes. 14h30 salle des fêtes.

Samedi 5 mars : Sortie Cabaret. Paris Paname à Nantillé. Par le Comité des Fêtes.

Dimanche 13 mars : Thé Dansant du Comité des Fêtes. 14h30 salle des fêtes.

Chenac-Saint-Seurin d'Uzet

Dimanche 12 décembre : Repas surprise. Salle des fêtes. Aînés ruraux et Boute-en-train de l'Estuaire.

Épargnes

Tous les 1^{ers} mardis du mois : Soirée convivialité. 20h, salle des fêtes. Entrée libre, gratuite, sans inscription. « Venez prendre votre dessert autour de discussions, jeux de société, jeux de cartes ».

Samedi 12 février : Soirée dansante animée par Jacky Bernardet. Tartiflette maison. 19h30 salle des fêtes.

Étaules

Samedi 15 janvier : Concours de belote. Ouvert à tous, organisé par le Foyer rural. 1 lot à chaque participant. 14h. Salle municipale.

Dimanche 23 janvier : Thé folk. Animation groupe Philomèle (accordeons, violons, flûte, vielle...). Organisé par le Foyer Rural. A partir de 14h30. Salle municipale.

Samedi 5 février : Accueil des nouveaux étaulais. 11h. Salle municipale.

Dimanche 6 février : Grand loto de l'association de lutte contre le cancer. Loto à 14h30. Ouverture des portes au public à 13h. Nombreux lots à gagner. Recettes reversées à l'Institut Bergonié et à l'Hôpital Malakoff. Salle municipale.

Samedi 12 février : Loto du foyer rural. 14h30. Ouverture des portes 13h30. Salle municipale.

Dimanche 6 mars : Repas des Aînés. A partir de l'année des 73 ans. 12h. Salle municipale.

Dimanche 13 mars : Repas du Secours Catholique secteur Seudre. Ouvert à tous. Repas et animations. 12h salle municipale.

Samedi 26 mars : Dîner dansant costumé foyer rural. Organisé par le Foyer Rural. 19h30. Salle municipale.

Dimanche 12 décembre : Loto à la salle des fêtes (comité de jumelage).

Vendredi 4 février : Assemblée générale du comité de jumelage.

Samedi 12 mars : Loto des Galopins de la Seudre.

Vendredi 18 mars : Loto du Comité de jumelage.

La Tremblade

Mercredi 16 février : Spectacle jeune public, magie. 15h. Foyer culturel. Gratuit. Durée : 1h.

Les Mathes

4-19 décembre : Spectacle Zagal Cabaret, L'arbre aux chevaux. Déjeuner 12h et spectacle 14h. Dîner 19h et spectacle 21h.

Sablanceaux

Dimanche 9 janvier : Galette des Rois du Foyer rural. Salle polyvalente. Animé par la batterie fanfare Les Coquelicots de Sablanceaux.

Saujon

Vendredi 17 décembre : Loto du Basket Club de Saujon. 20h. Salle Carnot.

Vendredi 14 janvier : Loto des supporters du Basket Club de Saujon. 20h. Salle Carnot.

Vendredi 28 janvier : Spectacle Si On Chantait d'Arc En Ciel Productions et de La Cie Trabucco. 15h La Salicorne. **Vendredi 18 février** : Loto de l'école de Basket de Saujon. 20h. Salle Carnot. **Dimanche 6 mars** : Super loto de GV Saujon Sport Santé. 14h30. Salle Carnot.

DON DU SANG

- **Judi 16 décembre, ROYAN** Gymnase Pelletan 8h-12h30.
- **Mardi 28 décembre, SAUJON** Salle La Salicorne 8h-12h30.
- **Judi 20 janvier, ROYAN** Gymnase Pelletan 8h-12h30.
- **Lundi 24 janvier, ST GEORGES** Relais Côte de Beauté 15h-19h.
- **Mercredi 5 janvier, de 15h à 19h BREUILLET** Salle Multiculturelle 15h-19h.
- **Judi 17 février ROYAN**, Gymnase Pelletan 8h-12h30.
- **Mardi 22 février SAUJON**, Salle La Salicorne 8h-12h30.

AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES DE LA CÔTE DE BEAUTÉ. Prendre RDV sur : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr



© Coll. Michel Sicard/Bonne-Anse

Les régates en baie de Royan étaient l'un des événements de la vie touristique pendant l'âge d'or des Bains de mer.

Et voquent les Régates...

L'auteur Patrice Guillon, encouragé par l'éditeur Pierre-Louis Bouchet, a écrit L'histoire des Régates de Royan, à l'occasion des 170 ans du club. Le tome 1 qui couvre la période 1851-1945 raconte sa création et l'essor du nautisme en pays royannais.

Le club des Régates de Royan est le plus vieux club sportif de la ville. Cent soixante-dix ans d'une vénérable histoire qui prend sa source à la création des Bains de mer et à la liaison vapeur entre Bordeaux et Royan dans la décennie 1830-1840. La riche société girondine vient goûter aux plaisirs de cette nouvelle pratique touristique qui bouleversera la vie de la modeste cité de 3000 habitants qu'est alors Royan.

Déjà, depuis 1840, les yachtmen bordelais, sur des petits cotres d'environ 8 à 10 mètres, avaient pris l'habitude de descendre à la mer pour faire du plan d'eau de Royan leur nouveau terrain de jeu. Il faudra attendre jusqu'à 1851 pour que le club nautique soit créé et avec lui, les premières courses. Ce sont toujours les Bordelais qui sont à la manœuvre. Parmi eux, Adolphe Demay, un industriel acharné de la pratique nautique. À la fin de sa vie, en 1922, il est le régatier le plus titré de France avec 18 bateaux dans sa flottille. Dès 1857, ce sont des Royannais qui prendront en charge l'organisation des régates. De tels événements ne pouvaient rester aux mains « d'étrangers » !

À l'origine du port de plaisance. Celle qui devient une station balnéaire n'est pas la première à voir une société de Régates naître en son sein. Le Havre en 1838 et Brest en 1847 l'ont précédée sur ce terrain. « Ce n'est pas un hasard si Le Havre et Royan ont été parmi les premières à avoir un club nautique, explique l'auteur, Patrice Guillon. Les deux cités se situent à l'embouchure d'un fleuve et ont de grandes villes

à proximité. Paris pour Le Havre et Bordeaux pour Royan. »

Vers 1879, les courses ne sont plus l'apanage des riches Bordelais. Les pêcheurs et les pilotes de la Gironde participent aux régates. Ces dernières années du XIX^e siècle constitueront une sorte d'âge d'or. Les régates participent à l'ascension spectaculaire de la station balnéaire et les touristes se pressent sur les quais pour voir les voiliers dans la baie de Royan. « C'est également grâce au club que le port de plaisance verra le jour, reprend Patrice Guillon. Pendant longtemps, les voiliers ont été mélangés aux bateaux de pêche jusqu'à ce que les responsables construisent un ponton devant la jetée, ancêtre du port de plaisance. »

Le tome 2 de cette fabuleuse histoire devrait raconter comment au fil des ans, le club des Régates de Royan devient le plus puissant de France. En 1971, il compte 853 membres et abrite plus de 700 bateaux. Il forma quelques champions également, comme Thierry et Daniel Péponnet qui firent leurs premières armes dans la baie royannaise. Thierry finira champion olympique associé à Luc Pillot en catégorie 470 à Séoul en 1988.

L'histoire des Régates de Royan Tome 1 par Patrice Guillon est paru aux éditions Bonne Anse

Rendre la voile accessible au plus grand nombre

Organisés pour la première fois par les Régates de Royan, en partenariat avec la Fédération française de voile et avec le soutien de la CARA, le championnat de France Handivalide double Voile, ainsi que le National de classe Hansa, se sont déroulés à Royan, du 30 octobre au 1^{er} novembre. Le championnat de France Handivalide Voile, épreuve en double, a rassemblé 67 équipages, composés chacun d'une personne en situation de handicap et d'une personne valide. Le National de classe Hansa, épreuve en solitaire, a rassemblé sur le même parcours des coureurs en situation de handicap et des coureurs valides. Pour le club royannais, accueillir ces épreuves a marqué l'aboutissement de quatre années de travail consacré



au développement de l'activité « voile pour tous », ayant pour objectif de rendre la pratique de la voile accessible au plus grand nombre. Grâce à ses partenaires, le club dispose à ce jour d'une flotte de 6 Hansa 303, petit dériveurs ultra sécurisés et adaptés à tous types de publics. Des actions sont menées en collaboration avec des associations, des structures spécialisées, des services municipaux, mais aussi auprès de particuliers. L'accès à la compétition était une étape supplémentaire. Six équipages mixtes ont ainsi défendu en mer les couleurs des Régates de Royan pendant ces trois jours de compétition.

Royan, ville escale de la prochaine Solitaire du Figaro

Royan sera sur le parcours de la prochaine Solitaire du Figaro, l'une des plus prestigieuses épreuves de course au large de la voile française avec le Vendée globe et la Route du rhum - Destination Guadeloupe. Ses fondateurs, Jean-Louis Guillemard et Jean-Michel Barrault, souhaitaient créer en 1970 une course en solitaire avec deux étapes et sans assistance ouverte aussi bien aux meilleurs professionnels qu'aux amateurs. Depuis 2019, la course se dispute sur le Figaro Bénéteau 3, premier monotype à foils de série au monde. Pour cette cinquante-troisième édition, le départ aura lieu à Nantes le 21 août 2022, avec une première escale à Port-la-Forêt, le port de plaisance de La Forêt-Fouesnant, dans le Finistère sud. La deuxième escale se fera à Royan avec l'arrivée des bateaux le jeudi 1^{er} septembre pour un départ le dimanche 4 septembre, période pendant laquelle les bateaux resteront au port pour le repos des skippers et d'éventuelles réparations. Un village avec des



animations sera ouvert au public durant cinq jours du 31 août au 4 septembre. Les skippers peuvent parcourir jusqu'à 700 milles nautiques par étape, soit un parcours total pour cette édition 2022 de 1979 milles nautiques. L'arrivée de la dernière étape se fera à Piriac-sur-Mer.



L'art urbain a pris ses quartiers d'automne à Breuillet

Organisée par la CARA, la neuvième édition des Sentiers des Arts s'est déroulée du 18 septembre au 14 novembre à Breuillet, où onze artistes de Street Art ont métamorphosé plusieurs bâtiments de la commune. Tout au long de l'automne, plusieurs milliers de personnes ont découvert ce nouvel itinéraire artistique de 1,5 km, dont la mise en scène renversante a été confiée à l'association cognaçaise Éprouvette, réunissant graffeurs et sculpteurs professionnels. *Un reportage photo de Yoshi Power Shot.*





Le prix Royan Atlantique célèbre le patois saintonguais

Née à Saintes et aujourd'hui domiciliée à Royan, l'écrivain Monette Foucaud a reçu le prix de l'Agglomération Royan Atlantique pour ses ouvrages sur le patois, le 17 octobre, lors de la cérémonie annuelle de l'Académie de Saintonge. Successivement plombier-chauffagiste, cadre dans une grande entreprise puis sophrologue, La Mounette, comme l'appellent ses amis patoisants, écrit et anime sur les deux Charentes de nombreux spectacles depuis 2004. « Elle y raconte la bujhée, l'amour d'o fame, le d'vanteau... dans la langue savoureuse d'une France rurale dont les racines vont disparaissant », précise Jacqueline Fortin, membre de ce jury créé en 1957 pour soutenir la vitalité de la culture régionale. La Mounette donne aussi des cours à la demande de PENSA. Elle a surtout écrit trois livres, couronnés de divers prix régionaux et aujourd'hui indispensables pour

apprendre ou retrouver le patois : *Le délicieux patois de ma grand mère*, *Les rimes et synonyme*, et *Les jhavasseries et badineries*.

« Ces ouvrages sont issus de vingt-cinq années de prises de notes visant à transmettre ce patois des années 1950 hérité de ma grand-mère, explique-t-elle. C'est un parler un peu francisé pour être mis à la portée de tous, différent de celui de Burgaud Desmaret des années 1850 ou de Goulebenèze dans les années 1930. » Au cours de ses spectacles ou de ses soirées au coin du feu, La Mounette entraîne ainsi son public, avec tendresse et drôlerie, dans son amour pour la Saintonge, qu'elle adore aussi faire visiter : « *Cousé patoué o l'é rende houmaghe a nous z'ancète é pouté in p'tit pu loin l' patrimouène linguistique de thiéllé la qui nous z'avant ouffert la chance de vive dans route si jholie Saintonghe.* » (Causer pa-



© DR

tois, c'est rendre hommage à nos ancêtres et porter un peu plus loin le patrimoine linguistique de ceux qui nous ont offert la chance de vivre dans cette si jolie Saintonge).



© Antoine Bigot



© Mairie de Mortagne-sur-Gironde

L'art au coin de la rue

À Mortagne-sur-Gironde, la sculpture Les âmes-oiseaux de Jephane Villiers a été inaugurée le 18 septembre sur le port. Ces « âmes-oiseaux » veilleront sur la Gironde et l'océan comme ils le font déjà depuis 1998 sur la forêt de Soignes à Watermael Boitsfort à Bruxelles. Une autre sculpture monumentale a été installée et inaugurée le 7 octobre devant l'hôtel de ville de Médis : L'envol vers la liberté, réalisée par Nell Stride. Tous ceux qui ont parcouru les Sentiers des Arts à Corme-Écluse, en 2020, se souviennent d'une autre de ses sculptures, La Rebelle et le vent, placée devant l'église. Quatre autres sculptures seront installées à Médis « *parce qu'il n'est de belle commune que celle qui sait honorer ses artistes et faire vivre leurs œuvres* » estime son maire Éric Renoux.

Grand huit



Quand un couteau ne suffit pas, il faut y aller au marteau et au burin !



Ensuite, y'a plus qu'à la décrocher et...



Piou Piou / Manech

Nos amis les bêtes ont besoin de vous. Rendez-leur visite....



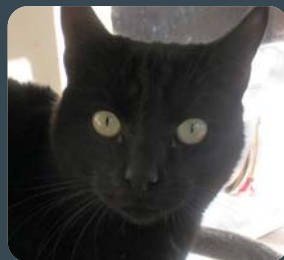
Cookie

x Labrador femelle
(14 ans)



Jazz

Dalmatien mâle
(8 ans)



Prince

mâle
(2 ans ½)



Spok

mâle
(9 mois)

© Christine Busani

Rendez-leur visite aux horaires d'ouverture au public.

Tous les jours (sauf dimanche et jours fériés) de 14h30 à 18h30 (horaires d'été) et de 14 heures à 18 heures (horaires d'hiver).

Le Refuge des amis des bêtes 13, rue du Chenil - 17600 Médis Zone commerciale Royan2 (derrière Toyota) / Tél. 05 46 05 47 45
Facebook : Refuge les amis des bêtes Médis 17

- Vous ne recevez pas CARA' mag dans votre boîte aux lettres ? Contactez MEDIAPOST au 05 49 55 53 98 ou par courriel celine.nony@laposte.fr
- Votre avis nous intéresse. Pour toute question ou réaction : contact@aggloroyan.fr / 05 46 22 19 74.

“**Désolé
ce soir
je vais
au resto...**”

DERRIÈRE DE PETITES EXCUSES
SE CACHE PARFOIS UNE GRANDE PRÉCARITÉ.



Faites votre don sur
restosducoeur.org

on compte sur vous

Cherhe